



Ministère de  
l'Agriculture et des  
Aménagements Hydro-  
agricoles



MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK

## PROGRAMME DE CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE (PCESA)

**Rapport des activités de la composante A**

**1<sup>er</sup> janvier – 31 Décembre 2019**

Version finale

Mai 2020

## Table des matières

Liste des tableaux .....	3
Acronymes et abréviations.....	4
FICHE SYNOPTIQUE DU PROGRAMME(PCESA) .....	5
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
Partie I : Situation d'exécution physique .....	9
<b>1.1. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats</b> .....	9
<b>1.1.1. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats de la sous-composante A1</b> .....	9
<b>1.1.2. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats de la sous-composante A2</b> .....	11
<b>1.2. Situation des effets directs et des résultats obtenus</b> .....	14
<b>1.2.1. Effet direct A1 : les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffre d'affaires et de création d'emplois.</b> 14	
<b>1.2.2. Effet direct 2 : accès au financement facilité pour les opérateurs économiques</b> .....	17
<b>1.3. Situation des activités réalisées par résultat</b> .....	20
<b>1.3.1. Sous composante A1</b> .....	20
<b>1.3.2. Sous composante A2</b> .....	31
<b>1.3.3. Activités transversales</b> .....	40
Partie II : Situation d'exécution budgétaire .....	46
<b>2.1. Situation d'exécution budgétaire par résultat de la sous-composante A1</b> .....	46
<b>2.2. Situation exécution budgétaire par résultat de la sous-composante A2</b> .....	49
<b>2.3. Situation des transferts de fonds reçus au 31 octobre 2019.</b> .....	49
<b>2.3.1. Sous composante A1.</b> .....	49
<b>2.3.2. Sous composante A2</b> .....	50
<b>2.4. Audits interne et externe de la composante A</b> .....	52
<b>2.4.1. Audits internes de la sous-composante A1</b> .....	52
<b>2.4.2. Audits externes de la sous-composante A1</b> .....	52
<b>2.4.3. Visites de contrôle et de travail de l'Ambassade</b> .....	52
Partie III : Suivi des hypothèses/risques clés et des décisions du comité de pilotage.....	53
<b>3.1. Situation des hypothèses / risques</b> .....	53
<b>3.2. Etat d'exécution des décisions prises par le comité de pilotage/revu ou autres instances similaires</b> .....	54
Partie IV : Contraintes rencontrées au cours de la période, actions correctives entreprises, et perspectives .....	54
<b>4.1. Contraintes rencontrées</b> .....	54
<b>4.2. Perspectives pour la période à venir</b> .....	55
CONCLUSION.....	56

Liste des tableaux

Tableau 1: Etat d'avancement de l'objectif de développement et des objectifs immédiats. .... 9

Tableau 2: Etat d'avancement de l'objectif de développement et des objectifs immédiats de la sous-composante A2..... 12

Tableau 3 : Proportion du montant et des projets financés par source de financement. .... 16

Tableau 4: Effets directs et extrants attendus de la composante A..... 19

Tableau 5 : Résultats de l'analyse des dossiers reçus par le Gestionnaire ..... 23

Tableau 6 : Nombre de producteurs touchés par opérateur économique. .... 25

Tableau 7 : Quantité d'équipements/intrants et producteurs touchés ..... 28

Tableau 8 : Niveau de réalisation du fonds vert..... 29

Tableau 9 : Exécution physique de la composante A ..... 38

Tableau 10: Evolution des indicateurs de performance entre 2018 et 2019..... 44

Tableau 11 : Bilan des décaissements en DKK et en FCFA ..... 47

Tableau 12: Etat de reconstitution du compte FAI Burkina ..... 48

Tableau 13: Situation des transferts de fonds reçus..... 49

Tableau 14 : Exécution budgétaire de la composante A ..... 51

Tableau 15 : Suivi des hypothèses/risques clés..... 53

Tableau 16 : Situation d'exécution des décisions prises par le comité de pilotage/ revu. .... 54

Tableau 17: Contraintes rencontrées au cours de la période, actions correctives entreprises. .... 55

Liste des annexes

Annexe 1 : Répartition des emplois créés par catégorie (genre et jeunesse) depuis le début du FAI. ....xviii

Annexe 2 : Répartition des producteurs touchés par filière .....xviii

Annexe 3 : Financements mobilisés par les opérateurs économiques au 31 décembre 2019.....xix

Annexe 4 : Projets fonds verts .....xxi

Annexe 5 : Tableau des recommandations de la mission d'assurance qualité de Niras. ....xxiii

Annexe 6 : Tableau des recommandations des audits interne et externe .....xxiv

Annexe 7 : Suivi des projets par filière et par type de prêts .....xxvi

Annexe 8 : Activités d'appui aux opérateurs économiques mises en œuvre en phase (3) après crédit. ....xxx

## Acronymes et abréviations

---

<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement.
<b>ANO</b>	: Avis de non objection.
<b>A/Q</b>	: Assurance Qualité.
<b>ARD</b>	: Ambassade Royale de Danemark.
<b>AT</b>	: Assistance Technique.
<b>CN</b>	: Coordination nationale du PCESA.
<b>COA</b>	: Comité d'orientation de la composante A.
<b>DANIDA</b>	: Ministère des Affaires Etrangères du Danemark.
<b>DED</b>	: Document d'Engagement de Développement.
<b>DKK</b>	: Couronne Danoise.
<b>FAI</b>	: Fonds Agro-Industrie.
<b>FCFA</b>	: Franc CFA (1 FCFA = 0,0114 DKK = 0,00152 Euro).
<b>FDSPA</b>	: Fonds de Développement du Secteur Privé Agricole.
<b>FNZ</b>	: Fédération NIAN ZWE.
<b>HACCP</b>	: Hazard Analysis Critical Control Point / Méthodes et principes de gestion de la sécurité alimentaire des aliments.
<b>IMF</b>	: Institutions de micro finance.
<b>INERA</b>	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles.
<b>IP</b>	: Interprofession.
<b>ISO</b>	: Organisation Internationale de Normalisation.
<b>ISS</b>	: Infrastructures Structurantes et Stratégiques.
<b>LIV</b>	: Livrable.
<b>MAAH</b>	: Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles.
<b>MINEFID</b>	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement.
<b>OE</b>	: Opérateurs Economiques.
<b>ONG</b>	: Organisations Non Gouvernementales.
<b>OP</b>	: Organisation Professionnelle.
<b>PACTE</b>	: Programme d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique.
<b>PCESA</b>	: Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole.
<b>PME/PMI</b>	: Petites et Moyennes Entreprises/Industries.
<b>PNDES</b>	: Plan National de Développement Economique et Social.
<b>PNSR</b>	: Programme National du Secteur Rural.
<b>PTBA</b>	: Programme de Travail et de Budget Annuel.
<b>PTF</b>	: Partenaires Techniques et Financiers.
<b>SOFIGIB</b>	: Société Financière de Garantie interbancaire du Burkina.
<b>TPE</b>	: Très Petite Entreprise.
<b>UE</b>	: Union Européenne.
<b>VAVA</b>	: Projet de Développement de la Valeur Ajoutée dans les Filières Agricoles.

## FICHE SYNOPTIQUE DU PROGRAMME(PCESA)

<b>Titre :</b>	Programme de Croissance Economique dans le Secteur Agricole (PCESA)
<b>Tutelle technique :</b>	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)
<b>Tutelle financière :</b>	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID)
<b>Siège :</b>	OUAGADOUGOU
<b>Adresse :</b>	03 BP 7010 - Ouaga 03
<b>Tel :</b>	00 226 25 37 68 05
<b>Email :</b>	<a href="mailto:pcesa.coordo@gmail.com">pcesa.coordo@gmail.com</a> ou <a href="mailto:fguira@yahoo.fr">fguira@yahoo.fr</a>
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Coordinateur national :</b>	GUIRA François
<b>Zone d'intervention :</b>	Composante A : Toutes les régions du Burkina Faso ; Composante B : Régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord, et du Sahel.
<b>Filières sélectionnées :</b>	Composante A : Toutes les filières agricoles sauf le maillon production du coton. Composante B : Bétail/viande, gomme arabique, karité, niébé et maïs.
<b>Objectif global :</b>	« Contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et une réduction de la pauvreté ».
<b>Composantes du programme :</b>	<p><b>Composante A :</b> Appui à l'entrepreneuriat et au secteur privé agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sous-composante A1 : appui-conseil aux entreprises.</li> <li>○ Sous-composante A2 : financement des investissements des entreprises</li> </ul> <p><b>Composante B :</b> Appui à l'amélioration des conditions-cadre du secteur agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-composante B1 : Appui au PNSR.</li> <li>• Sous-composante B2 : Appui au cadre stratégique, légal, réglementaire et infrastructures.</li> </ul>
<b>Objectifs immédiats :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développer et fournir l'accès des entreprises rurales aux services d'appui-conseil et aux prêts d'investissement en vue d'augmenter la productivité, la création d'emplois et l'expansion des entreprises.</li> <li>○ Améliorer les conditions cadres pour le développement du secteur agricole rural en général et des filières retenues par le PCESA en particulier.</li> </ul>
<b>Montant total du financement du PCESA :</b>	TOTAL : 45, 273 milliards de FCFA Coopération Danoise : 33,340 milliards de FCFA. Union Européenne : 3,608 milliards de FCFA. Contrepartie de l'Etat : 8,325 milliards de FCFA.
<b>Montant de la Composante A :</b>	<p><b>Sous composante A1 :</b> 5,044 milliards de FCFA. Coopération Danoise : 1,436 milliards de FCFA. Union Européenne : 3,608 milliards de FCFA.</p> <p><b>Sous-composante A2 :</b> Coopération Danoise : 6,8 milliards de FCFA.</p>
<b>Date de signature :</b>	19 Juin 2012.
<b>Date de démarrage :</b>	01 juillet 2013.
<b>Date de fin</b>	31 juin 2021 2020.
<b>Durée du Programme :</b>	7,5 ans (2013- 2021)
<b>Composantes :</b>	<b>Agence(s) de mise en œuvre :</b>
Sous-composante A1 :	NIRAS/Fonds Agro-Industrie (FAI).
Sous-composante A2 :	CORIS BANK, SOFIGIB et ECOBANK.
Sous-composante B1 :	DGESS/ MAAH. (Clôturée en décembre 2017.)
Sous-composante B2 :	DGESS/ MAAH.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'année 2019 est la deuxième année de mise en œuvre du Fonds Agro-industrie. Elle a été marquée par la tenue des comités de sélection au premier semestre puis leur clôture, la tenue d'un comité d'examen de projets, le lancement de deux (02) projets « biens publics », la révision du document de procédures opérationnelles du facilitateur et opérateur économique. Le projet a renforcé, au cours de l'année, l'assistance aux facilitateurs et aux opérateurs économiques (OE) avec le recrutement d'un auditeur interne et de deux (02) assistants court terme pour un suivi technique des projets en appui aux experts FAI. Les banques et la société de garantie ont continué à fortement développer leurs activités crédit et garantie en direction du secteur agricole. Malheureusement, on note une dégradation de la situation sécuritaire au plan national. Le présent rapport donne l'état d'avancement des activités de la composante A au 31 décembre 2019.

Les principaux résultats atteints au 31 décembre 2019 sont les suivants :

### **Au titre de la sous-composante A1 « appui-conseil aux entreprises » :**

- Trente (30) nouveaux projets dont deux (02) projets « biens publics » ont bénéficié d'un service d'appui conseil pour la mobilisation des financements privés et du développement des circuits d'approvisionnement et du marché portant ainsi le nombre total de projets accompagnés à 53 (dont deux projets « biens publics ») en 2019 ;
- 1 679 467 645 FCFA ont été mobilisés en 2019 par le Fonds Agro-Industrie (FAI) pour accompagner les entreprises cibles et leurs fournisseurs portant le montant total décaissé du FAI 2018-2019 à 2 472 698 673 FCFA au 31 décembre 2019 ;
- 16 652 producteurs-fournisseurs appuyés à travers des formations, des appuis-conseils/coaching, appuis en intrants dont 1 273 producteurs en petits équipements, portant ainsi à 16 952 le nombre de producteurs-fournisseurs appuyés au 31 décembre 2019 ;
- 150 504 417 FCFA mobilisés pour le financement des composantes vertes des projets des opérateurs économiques portant l'enveloppe totale décaissée « Fonds Vert » à 271 616 152 FCFA au 31 décembre 2019 ;
- 36% d'accroissement des chiffres d'affaires des opérateurs économiques entre 2018 et 2019 ;
- 23% d'accroissement de la valeur des achats des produits agricoles burkinabé par les entreprises accompagnées par le FAI entre 2018 et 2019 ;
- 23% d'augmentation de personnel des entreprises composé de 53,1% femmes et 64,9%jeunes entre 2018 et 2019.

### **Au titre de la sous-composante A2 « financement des investissements des entreprises » :**

- 49 prêts (investissement=7 et fonds de roulement=42) accordés par les institutions de financement portant à 235 prêts (investissement =63 et fonds de roulement= 172) avec 1,124 milliards de FCFA d'investissement et 7, 334 milliards de fonds de roulement décaissés et remboursés au 31 décembre 2019.

- 24 garanties accordées aux entreprises dans le cadre du fonds de garantie SOFIGIB portant le nombre total de garanties accordées à 47 au 31 décembre 2019 pour un montant total garanti de 1,695 milliards de FCFA.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, le taux d'exécution physique et financière est respectivement de 108,17 et 116,30% pour la sous-composante A1 et 122,07% et 76,39% pour la sous composante A2. Le taux d'exécution physique de l'année 2019 de la composante A est de 118,40% et le taux d'exécution budgétaire de 86,94%. Le taux physique supérieur à 100% s'explique par la bonne mobilisation des financements privés par les opérateurs économiques qui ont permis de développer davantage d'activités et toucher un nombre important de producteurs-fournisseurs et la mise en place de 49 prêts sur 40 prévus. L'écart entre le taux d'exécution physique et le taux d'exécution budgétaire s'explique essentiellement par le coût moyen relativement faible des prêts mis en place par les banques. Les taux d'exécution physique et budgétaire ont été calculés sur la base des cibles annuelles du PTBA 2019 révisé.

## INTRODUCTION

---

Au Burkina Faso, le secteur Agricole occupe 86% de la population active et fournit environ 61,5% des revenus monétaires des ménages agricoles. La promotion des petites et moyennes entreprises agricoles et agroalimentaires vise une amélioration des conditions de vie des populations. Malgré l'intérêt affiché par le gouvernement, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Burkina Faso éprouvent encore des difficultés au niveau de leur développement. Parmi ces difficultés, l'accès au financement constitue un enjeu majeur pour les PME étant donné que le manque de capitaux demeure problématique au Burkina Faso.

Le Programme de Croissance Economique du Secteur Agricole (PCESA), qui en est à sa septième année d'exécution, et qui a été initié par le Gouvernement du Burkina Faso et le Royaume du Danemark, vise une amélioration de l'environnement du financement des entreprises agricoles. Il a pour objectif global de : « Contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et une réduction de la pauvreté ».

Pour remplir cet objectif global du PCESA, le FAI mobilise depuis 2018, après l'évaluation de la sous composante A1 en 2016 qui était pilotée par la maison de l'entreprise du Burkina (MEBF), une équipe de 10 facilitateurs qui identifient des PME des filières agricoles et élaborent des dossiers à lui soumettre selon plusieurs critères. Les entreprises sélectionnées doivent remplir les critères de Chiffre d'affaires se situant entre 30 Millions et 1 Milliard de FCFA, être une entreprise viable/rentable créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, disposer de fonds propres et être capable d'accéder au crédit. Le dossier élaboré est soumis à un comité de sélection indépendant qui l'analyse. S'il est validé, le gestionnaire du FAI signe un accord de service avec le facilitateur responsable du dossier. Ainsi, celui-ci accompagnera l'opérateur économique, bénéficiaire des subventions du FAI, jusqu'au terme de l'exécution en bonne et due forme du projet prévu. Les banques partenaires (Ecobank et Coris Bank) « bras financier du FAI » accompagnent les entreprises sélectionnées dans le cadre du FAI et du PCESA en leur accordant des prêts à des taux préférentiels. La SOFIGIB quant à elle apporte des garanties complémentaires aux entreprises qui sont dans le besoin en collaboration avec les banques partenaires du PCESA.

Le canevas du rapport que doit suivre la composante A répond aux exigences et standards de la Coordination du PCESA pour s'agréger à d'autres rapports dont celui de la composante B du PCESA. La méthodologie d'élaboration est basée sur une approche participative à travers les données collectées et transmises par les facilitateurs et les banques. Les sources d'informations sont les documents actualisés des projets FAI et les fichiers de suivi des banques qui traduisent l'état d'exécution des activités au regard des indicateurs du projet. Ces informations sont vérifiées par les experts techniques des institutions de financement et du FAI pour la production du rapport.

Le présent rapport d'activités qui est un rapport cumulatif vise à rendre compte de l'exécution du programme depuis le début en 2013 jusqu'au 31 décembre 2019 et s'articule autour des points suivants :

- exécution physique des activités ;
- exécution budgétaire ;

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

- hypothèses /risques clés et décisions du comité de pilotage ;
- contraintes rencontrées au cours de la période, actions correctives entreprises et perspectives pour la phase suivante du programme.

## Partie I : Situation d'exécution physique

### 1.1. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats.

#### 1.1.1. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats de la sous-composante A1

Le niveau d'atteinte des objectifs immédiats est apprécié à travers le nombre d'entreprises cibles recevant des services d'appui-conseil, le volume des financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs, le nombre de producteurs-fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse et la valeur totale des projets verts financés. Pour l'exercice 2019 ces indicateurs s'établissent à :

- trente (30) projets sélectionnés dont deux projets « bien public » ont bénéficié de services d'appui-conseil par les facilitateurs ;
- 2 973 130 957 FCFA de financements bancaires et privés ont été mobilisés par les entreprises et leurs fournisseurs ;
- 16 652 producteurs- fournisseurs ont été accompagnés en formations/intrants et en petits équipements ;
- 150 504 417 FCFA ont été mobilisés par le FAI pour financer les projets fonds verts.

De façon cumulative, ces indicateurs se présentent comme suit :

- 970 opérateurs économiques (105 PME, 814 TPE, 45 OP et 06 IP) ont reçu des services d'appui-conseil (dont 53PME pour le FAI) ;
- 5 238 795 357 FCFA de financements bancaires / privés ont été mobilisés par 37 entreprises et leurs fournisseurs accompagnés par le FAI (annexe 3) ;
- 16 952 producteurs- fournisseurs ont été accompagnés en formations/intrants et en petits équipements par le FAI ;
- 271 616 152 FCFA ont été mobilisés par le FAI pour financer 10 projets fonds verts sur un total de 107 projets verts financés depuis le début du projet.

Le tableau ci-après présente le niveau d'atteinte des objectifs immédiats de l'objectif de la sous-composante A1.

**Tableau 1: Etat d'avancement de l'objectif de développement et des objectifs immédiats.**

Objectif, A1		Les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffre d'affaires et de création d'emplois.	
Indicateurs d'objectif		1. Augmentation du chiffre d'affaires au niveau des opérateurs privés appuyés ; 2. Augmentation de la demande pour les produits agricoles ; 3. Augmentation du nombre de personnel dans les entreprises / associations appuyées désagrégé par femmes et jeunes.	
Cible	Année	2020	+ 10% + 10% Entreprises : 10% dont au moins 40% femmes et 20% jeunes.

Extrant 1		Les services d'appui-conseil sont fournis aux opérateurs éligibles.	
Indicateur		Nombre d'entreprises cibles recevant des services d'appui-conseil.	
Référence	Année	2013	0
		2015 (Maison de L'entreprise)	Résultat 2015 : 11 PME partiellement appuyées ; 284 TPE partiellement appuyées ; 06 OP partiellement appuyées ; 04 IP partiellement appuyées.
		2016 (Maison de L'entreprise)	Résultat 2016 : 130 TPE ; 1 IP.
		2017(Maison de L'entreprise)	Résultat 2017 : 43 PME; 400 TPE; 49 OP; 1 IP.
		2018 (FAI)	Résultat 2018 : 23 projets de PME/PMI.
		<b>2019</b> (FAI)	<b>Résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 :</b> 30 projets de PME/PMI (dont 2 projets « biens publics »)
		<b>Cumul au 31 décembre 2019</b>	<b>Résultat cumulé au 31 décembre 2019 :</b> 105 PME, 814 TPE, 45 OP et 06 IP ( <b>53 projets de PME/PMI par le FAI dont 2 projets « biens publics »</b> ).
Cible	Année	2020	90 <sup>1</sup> PME/PMI à partir de 2018.
Extrant 2		Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés.	
Indicateur		Volume des financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs.	
Référence	Année	2013	0
		2018 (FAI)	2 265 664 400 FCFA- DKK 25,8 millions- 3, 5 millions d'Euro.
		<b>2019 (FAI)</b>	<b>2 973 130 957 FCFA-DKK 33,85 millions - 4,53 millions d'Euro.</b>
		<b>Cumul au 31 décembre 2019 (FAI)</b>	<b>5 238 795 357 FCFA - DKK 59,66 millions - 7,98 millions d'Euro.</b>
Cible	Année	2020	7, 740 milliards CFA, DKK88,000,00 -11,800,000 Euro à partir de 2018.
Extrant 3		Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente.	
Indicateur		Nombre de producteurs –fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse <sup>2</sup> .	
Référence	Année	2017	0
		2018 (FAI)	300 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 38 jeunes femmes</li> <li>• 95 jeunes hommes</li> <li>• 72 femmes adultes</li> <li>• 95 hommes adultes</li> </ul>

<sup>1</sup> La cible de 90 projets ne sera pas atteinte, car l'hypothèse de 90 projets à atteindre n'était pas soutenue par un montant budgétaire précis à accorder par projets, il s'est donc avéré en juin 2019 que la capacité financière du FAI ne pouvait financer que 53 projets. Le FAI a donc arrêté les comités de sélection pour de nouveaux projets.

<sup>2</sup> Jeune : personne dont l'âge varie de 18 et 34 ans ; Adulte : personne dont l'âge varie de 35 et plus

		<b>2019 (FAI)</b>	16 652 <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 648 jeunes femmes</li> <li>• 3 866 jeunes hommes</li> <li>• 2 878 femmes adultes</li> <li>• 8 260 hommes adultes</li> </ul>
		<b>Cumul au 31 décembre 2019 (FAI)</b>	<b>16 952 producteurs- fournisseurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 683 jeunes femmes</li> <li>• 3 890 jeunes hommes</li> <li>• 2 951 femmes adultes</li> <li>• 8 428 hommes adultes</li> </ul>
Cible	Année	2020	27,000 producteurs –fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse à partir de 2018.
Extrant 4		Le fonds pour les investissements verts est opérationnel.	
Indicateur		Valeur totale des projets verts financés.	
Référence	Année	2013	0
		2018 (FAI)	121 111 735 FCFA
		<b>2019 (FAI)</b>	150 504 417
		<b>Cumul au 31 décembre 2019 (FAI)</b>	<b>271 616 152 FCFA</b>
Cible	Année	2020	Projets d'une valeur totale de 1 milliard <sup>3</sup> FCFA financés à partir de 2018.

### 1.1.2. Niveau d'atteinte des objectifs immédiats de la sous-composante A2

Pour apprécier l'atteinte des objectifs immédiats de la sous-composante A2, deux indicateurs ont été définis. Il s'agit du volume de l'investissement en capital des entreprises fourni et remboursé par les institutions financières et le volume de fonds de roulement des entreprises fourni et remboursé par les institutions financières.

Il faut noter que de façon cumulative, depuis le début du projet, le montant des prêts d'investissement décaissé et remboursé s'élève à 1,124 milliards sur une cible de 2 milliards soit un taux atteint de 56% par rapport à l'objectif du projet à l'horizon 2020. Par contre, le volume des fonds de roulement décaissé et remboursé à ce jour cumule à 7, 334 milliards sur une cible de 7 milliards soit une performance de 105% par rapport à la cible de fin de projet. La performance mitigée du cumul du volume de crédit d'investissement est due à plusieurs raisons :

- Les dossiers d'investissement demandent des garanties complémentaires et des apports personnels consistants que les promoteurs peinent à constituer ;
- Les besoins des promoteurs sont plus orientés vers le renforcement de leurs fonds de roulement.

Le nombre total de prêts cumule à 235 (dont 32% à des entreprises gérées par des femmes). Les prêts d'investissement s'élèvent à 63 depuis le début du programme dont 37% au profit d'entreprises dirigées par des femmes alors que les prêts en fonds de roulement s'élèvent à 172 dont 30% à des entreprises promues par des femmes. Pour l'année 2019 ; Coris Bank à décaissé 288 millions francs CFA pour financer 7 prêts d'investissement et le processus de remboursement est en cours.

<sup>3</sup> Le montant de 1 milliard FCFA ne sera pas atteint, en effet, la capacité financière du FAI ne permet pas d'allouer plus de 400 millions aux entreprises pour le fonds vert et en plus les entreprises ont des difficultés à mobiliser leur apport (50% du financement demandé) pour bénéficier du fonds vert.

Depuis le démarrage du projet, 47 dossiers ont été garantis par la SOFIGIB, soit 47% de réalisation par rapport à la cible de fin de projet. Des actions sont menées pour l'atteinte de l'objectif de 100 projets garantis. Le tableau 2 donne l'état d'avancement de l'objectif de la sous-composante A2.

**Tableau 2: Etat d'avancement de l'objectif de développement et des objectifs immédiats de la sous-composante A2**

<b>Objectif :</b> Accès au financement facilité pour les opérateurs économiques (petits et moyens).		
<b>Indicateurs :</b>		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume de l'investissement en capital des entreprises décaissé et remboursé par les institutions financières dans le programme (suivi annuel).</li> <li>- Volume de fonds de roulement des entreprises décaissé et remboursé par les institutions financières dans le programme (suivi annuel).</li> </ul>
<b>Référence</b>	<b>2013</b>	<b>0</b>
	<b>2014</b>	Crédit d'investissement : 0,154 mia : - 0,105 mia pour Coris-bank ; - 0,049 mia pour Ecobank. Fonds de Roulement : 0,192 mia : - 0,075 mia pour Coris-bank ; - 0,117 mia pour Ecobank.
	<b>2015</b>	Crédit d'investissement : 0,248 mia : - 0,241 mia pour Coris-bank ; - 0,007 mia pour Ecobank. Fonds de Roulement : 0,240 mia : - 0,150 mia pour Coris-bank ; - 0,090 mia pour Ecobank.
	<b>2016</b>	Crédit d'investissement : 0,138 mia : - 0,090 mia pour Coris-bank ; - 0,048 mia pour Ecobank. Fonds de Roulement : 0,776 mia : - 0,218 mia pour Coris-bank ; - 0,558 mia pour Ecobank.
	<b>2017</b>	Crédit d'investissement : 0,430 mia : - 0,060 mia pour Coris-bank ; - 0,370 mia pour Ecobank. Fonds de Roulement : 2,423 mia : - 1,198 mia pour Coris-bank ; - 1,225 mia pour Ecobank.
	<b>2018</b>	Crédit d'investissement : 0,155 mia : - 0,047 mia pour Coris-bank ; - 0,108 mia pour Ecobank. Fonds de Roulement : 2,615 mia : - 2,541 mia pour Coris-bank ; - 0,074 mia pour Ecobank.
	<b>2019</b>	<b><sup>4</sup>Crédit d'investissement : 0 mia :</b> - <b>0 mia pour Coris-bank ;</b> - <b>0 mia pour Ecobank.</b> <b>Fonds de Roulement : 1,088 mia :</b> - <b>0,669 mia pour Coris-bank ;</b> - <b>0,419 mia pour Ecobank.</b>

<sup>4</sup> Pour l'année 2019 ; Coris Bank à décaissé 288 millions francs CFA pour financer 7 prêts d'investissement et le processus de remboursement est en cours.

	<b>Cumul au 31 décembre 2019</b>	Cumul des deux banques de 2014 au 31 décembre 2019 : - Crédit d'investissement : 1,124 mia (Coris Bank 0,543 et Ecobank 0,581) ; - Fonds de Roulement : 7,334 mia (Coris Bank 4,851 et Ecobank 2,483).
<b>Cible</b>	<b>2020</b>	- 2 mia décaissés et remboursés pour investissement pour la durée totale du programme ; - 7 mia décaissés et remboursés pour fonds de roulement pour la durée totale du programme.
<b>Résultat 1 :</b> Les institutions de crédit partenaires mettent en place des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les fonds de roulement.		
Indicateur de résultat 1 : Nombre de prêts à moyen terme accordés par les institutions de crédit (2 banques commerciales) aux chaînes de valeur ciblées (investissement et fonds de roulement).		
<b>Référence</b>	<b>2013</b>	0
	<b>2014</b>	13 prêts investissement dont 85% à des entreprises féminines* : - 11 pour Coris-bank ; - 02 pour Ecobank. 14 prêts fonds de roulement dont 79% à des entreprises féminines : - 11 pour Coris-bank ; - 3 pour Ecobank.
	<b>2015</b>	07 prêts investissement dont 71% à des entreprises féminines : - 06 pour Coris-bank ; - 01 pour Ecobank. 10 prêts fonds de roulement dont 60% à des entreprises féminines : - 5 pour Coris-bank ; - 5 pour Ecobank.
	<b>2016</b>	05 prêts investissement dont 0% à des entreprises féminines : - 01 pour Coris-bank ; - 04 pour Ecobank. 17 prêts fonds de roulement dont 35 % à des entreprises féminines : - 4 pour Coris-bank ; - 13 pour Ecobank.
	<b>2017</b>	20 prêts investissement dont 25% à des entreprises féminines : - 10 pour Coris-bank ; - 10 pour Ecobank. 46 prêts fonds de roulement dont 26 % à des entreprises féminines : - 17 pour Coris-bank ; - 29 pour Ecobank.
	<b>2018</b>	11 prêts investissement dont 9% à des entreprises féminines : - 07 pour Coris-bank ; - 04 pour Ecobank. 43 prêts fonds de roulement dont 16% à des entreprises féminines : - 34 pour Coris-bank ; - 09 pour Ecobank.
	<b>2019</b>	<b>07 prêts investissement dont 0% à des entreprises féminines :</b> - <b>07 pour Coris-bank ;</b> - <b>0 pour Ecobank.</b> <b>42 prêts fonds de roulement dont 24 % à des entreprises féminines :</b> - <b>29 pour Coris-bank ;</b> - <b>13 pour Ecobank.</b>
	<b>Cumul au 31 décembre 2019</b>	<b>Cumul des deux banques de 2014 au 31 décembre 2019 :</b> <b>235 prêts dont 32% à des entreprises féminines.</b> - Prêts d'investissement : 63 prêts (Coris Bank 42 et Ecobank 21) dont 37% à des entreprises féminines.

		- Prêts fonds de roulement : 172 prêts (Coris Bank 100 et Ecobank 72) dont 30% à des entreprises féminines.
<b>Cible</b>	<b>2020</b>	100 prêts à moyen terme dont au moins 30 % à des entreprises féminines.
<b>Résultat 2</b> : Le fonds de garantie du programme est opérationnel.		
<b>Indicateur de résultat 2</b> : Nombre de garanties accordées par le fonds de garantie SOFIGIB.		
<b>Référence</b>	<b>2013</b>	0
	<b>2016</b>	4 projets dont 0% d'entreprises féminines.
	<b>2017</b>	13 projets dont 9 % d'entreprises féminines.
	<b>2018</b>	6 projets dont 50% d'entreprises féminines.
	<b>2019</b>	<b>24 projets dont 17% d'entreprises féminines.</b>
	<b>Cumul au 31 décembre 2019</b>	<b>47 projets dont 17 % d'entreprises féminines.</b>
<b>Cible</b>	<b>2020</b>	100 projets dont au moins 30 % à des entreprises féminines.

\*Entreprises féminines : « entreprises gérées par des femmes ».

## 1.2. Situation des effets directs et des résultats obtenus

Cette section présente les effets directs et résultats obtenus du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 conformément au PTBA 2019 révisé. Elle donne également un aperçu sur le cumul des produits obtenus depuis le début du projet.

### 1.2.1. Effet direct A1 : les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffre d'affaires et de création d'emplois.

En rappel, la sous-composante A1 a pour objectif de développer et d'améliorer l'accès des entreprises rurales à des services d'appui-conseil en vue d'augmenter la productivité, la création d'emplois et leur expansion. Pour apprécier l'atteinte de cet objectif, trois indicateurs d'effets ont été définis. Il s'agit de i) l'augmentation du chiffre d'affaires au niveau des opérateurs privés appuyés ; ii) l'augmentation de la demande pour les produits agricoles et iii) l'augmentation du nombre de personnel employé dans les entreprises / associations appuyées désagrégé par femmes et jeunes. Les données collectées en fin d'année 2019 auprès des opérateurs économiques ont permis de renseigner l'évolution des indicateurs

- Sur le plan de l'augmentation du chiffre d'affaires, on note un accroissement moyen annuel de 36% de 2018 à 2019. Le chiffre d'affaires des opérateurs économiques est passé de 14,9 milliards en 2018 à 20,2 milliards en 2019. Cette situation positive cache quelques disparités qui se présentent comme suit :
  - 28% des projets n'ont pas accru leur chiffre d'affaires mais, au contraire, enregistrent un recul de ce dernier. Cette situation s'explique par le fait que certaines PME ont gagné des marchés et donc investi mais dont les recettes seront réalisées en 2020. De plus, l'approvisionnement et la commercialisation de certaines entreprises ont été affectés par la situation sécuritaire ;
  - 72% des entreprises ont accru leur chiffre d'affaires ;
- ✓ En ce qui concerne l'augmentation de la demande pour les produits agricoles par les entreprises accompagnées par le FAI, on note un accroissement de 23% de l'achat de produits burkinabè entre 2018 et 2019 par les entreprises accompagnées par le FAI. La valeur de l'achat des produits agricoles du Burkina par les entreprises accompagnées par le FAI est passée de 10,6 milliards à 13,06 milliards de FCFA.

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

- ✓ Sur le plan de l'emploi, les entreprises appuyées par le FAI ont permis de créer 493 emplois directs en 2019 (174 emplois permanents, 175 emplois temporaires et 144 emplois saisonniers) soit un taux d'accroissement annuel de 23% par rapport à la situation de 2018. Les emplois créés sont composés de 53,1% de jeunes et de 64,9% de femmes (Annexe 1). Ces forts taux de jeunes et de femmes s'expliquent par le dynamisme des filières maïs et semence et leur représentativité dans les projets appuyés par le FAI. On note également une forte présence des femmes dans la filière manioc et des jeunes dans la filière bétail viande.

Le niveau d'atteinte réel des effets directs induits par le projet s'explique par le niveau des résultats décrits ci-dessous.

#### **1.2.1.1. Résultat A1.1 : Les services d'appui-conseil sont fournis aux opérateurs éligibles.**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 ; trente (30) projets sélectionnés dont deux projets « bien public » ont bénéficié de services d'appui-conseil par les facilitateurs. Depuis le début du projet en 2013 jusqu'au 31/12/2019, 970 opérateurs économiques (105 PME, 814 TPE, 45 OP et 06 IP) ont reçu des services d'appui-conseil (dont 53 projets PME/PMI et « bien public » pour le FAI).

#### **1.2.1.2. Résultat A1.2 : Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, trente (30) nouveaux projets ont été appuyés par le FAI portant le nombre total de projets accompagnés à la mobilisation de financement à cinquante-trois (53 dont 2 projets « biens publics »). Ces projets ont bénéficié des appuis des facilitateurs pour le montage de leurs dossiers à présenter aux institutions financières en vue de l'obtention de crédits. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, la mobilisation des financements privés s'élève à 2,973 milliards sur une prévision annuelle de 2 milliards soit un taux de 148,65%.

Depuis le début du programme 5, 238 milliards FCFA ont été mobilisés par les entreprises et leurs fournisseurs sur une cible de fin de projet de 7,7 milliards soit 68,02% à fin 2019 (annexe 3). La cible sera atteinte avec la mobilisation des financements pour la réalisation des activités des OE durant la campagne agricoles 2020/2021. Pour les services d'appui-conseil, le FAI a décaissé 1,704 milliards au profit des opérateurs économiques ce qui leur a permis de mobiliser les 5,328 milliards de financements privés.

#### **✓ Source de financement**

Selon l'origine du financement des entreprises accompagnées par le Fonds Agro-industrie, la répartition est faite de la façon suivante :

- Les banques commerciales financent 53,06% des montants mobilisés et 45,9% des projets. Six (06) banques commerciales ont accordé des crédits aux OE. Il s'agit de la SGBF (Société Générale), de Coris Bank, de la BCB (Banque commerciale du Burkina), du BOA (Bank of Africa), de Ecobank et de ORABANK ;
- Les institutions de microfinance ne financent que 10,43% des montants mobilisés par les entreprises mais accompagnent 43,2% des projets ;
- Les crédits clients représentent 31,1% des montants mobilisés et concernent 21,6% des projets. On compte sept (07) acheteurs (nationaux et internationaux) qui accordent des avances à leurs clients (opérateurs économiques) dans les filières mangue séchée, le karité, l'anacarde et le sésame biologique. Les produits concernés sont principalement des produits certifiés (biologique, fair trade, etc.) ;
- L'augmentation du capital concerne 3% des montants mobilisés et représentent 2,7% des projets. Cette approche de mobilisation a été utilisée une seule fois ;
- Financement participatif (crowdfunding) : ce type de financement représente 0,85% des financements et concerne un projet dans la filière apicole ;
- Fonds investissement : un projet a permis de mobiliser près de 1,84% des financements.

Le tableau ci-après montre le canal de financement et les pourcentages en valeur et en nombre de projets :

**Tableau 3 : Proportion du montant et des projets financés par source de financement.**

Nature de structure de financement	% de montant financier	% <sup>5</sup> de projets financés
Actionnaires (augmentation de Capital)	2,71%	2,7%
Banques commerciales	53,06%	45,9%
Institutions de Microfinance	10,43%	43,2%
Clients (Crédits clients)	31,11%	21,6%
Plateforme de crowdfunding	0,85%	2,7%
Fonds d'investissement	1,84%	2,7%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	-

#### 1.2.1.3. Résultat A1.3 : Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, 16 652 producteurs fournisseurs sur 6 000 ciblés ont bénéficié d'appuis en formation, d'appui-conseils/coaching et d'appuis en intrants (soit un taux de 277,53%). Certains de ces producteurs, au nombre de 1273, ont bénéficié de petits équipements. Ce taux élevé s'explique par le fait que certains opérateurs ont accéléré la mise en œuvre de leur budget phase 3 qui est consacré à la mise à niveau des réseaux d'approvisionnement des opérateurs.

Depuis le début du FAI, le nombre total de producteurs touchés s'élève à 16 952 sur une cible de fin de projet de 27 000 producteurs-fournisseurs soit 62,78%. Une étude prévue au cours de l'année 2020 permettra de connaître la proportion des producteurs touchés qui ont intensifié leur production.

#### 1.2.1.4. Résultat A1.4 : Le fonds pour les investissements verts est opérationnel.

<sup>5</sup> Certains projets ont été co-financés par les banques commerciales et les institutions de microfinances  
*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, 150 504 417 FCFA ont été mobilisés par le FAI pour financer les projets fonds vert sur une prévision annuelle de 160 007 100 FCFA soit 94% de réalisation.

Depuis le début du projet jusqu'au 31 décembre 2019, dix (10) projets ont bénéficié de 217 616 152 FCFA dans le cadre du FAI portant à 107 le nombre total de projet fonds verts financés. Le budget du fonds vert est inclus dans les budgets phase 3 qui ne peuvent être débloqués qu'après obtention du crédit. Ainsi, le déblocage des budgets phase 3 à venir devrait permettre d'augmenter de manière significative ce taux.

### **1.2.2. Effet direct 2 : accès au financement facilité pour les opérateurs économiques.**

Sur une prévision annuelle 2019 de 1,070 milliards FCFA, les banques ont atteint 1,124 milliards FCFA en prêt d'investissement décaissé et remboursé soit un taux de réalisation de 105 %.

Par contre 7,334 milliards FCFA ont été décaissés et remboursés en prêt fonds de roulement sur une prévision annuelle de 5,177 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 142%.

Depuis le démarrage du projet jusqu'au 31 décembre 2019, les banques ont décaissé et remboursé en prêt d'investissement 1,124 milliards FCFA sur une cible de fin de projet de 2 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 56%. Par contre 7,334 milliards FCFA ont été décaissés et remboursés en prêt fonds de roulement sur une cible de fin de projet de 7 milliards FCFA soit un taux de réalisation de 104,77%.

#### **✓ Analyse par type de crédit (investissement, Fonds de roulement)**

Sur le nombre total de crédits mis en place depuis le début du PCESA (235 prêts), 63 sont des prêts d'investissement et 172 sont des crédits fonds de roulement.

En termes de montant, un volume de 12,409 milliards FCFA a été décaissé dont 2,569 milliards FCFA ont financé des investissements (unité de transformation de produits agricoles, Boucherie moderne, investissement d'élevage, magasins, matériel de production agricole, etc.) soit 21 % et 9,839 milliards FCFA ont financé des fonds de roulement (intrants et frais de fonctionnement agriculture et élevage, commercialisation de produits agricoles, transformation de produits agricoles et d'élevage, IMF etc..) soit 79 %.

Le taux de dégradation du portefeuille de 11 % est supérieur à la norme interne des banques. La mauvaise qualité du portefeuille s'explique en grande partie par les impayés des organisations paysannes, principalement dans les filières bétail/viande et karité et la mauvaise foi de certaines organisations.

#### **✓ Analyse du portefeuille par filière.**

Les financements sous PCESA de 2014 à 2019 ont porté sur les filières suivantes : karité, bétail-viande, gomme arabique, maïs, niébé, riz, sésame, fruits. Cependant les filières dominantes sont bétail-viande, « maïs, niébé, riz et autres céréales » karité, représentant respectivement 42 %, 24% et 20 % du nombre de prêts. (Voir annexe7 suivi des projets par filières et par type de prêt).

Pour recouvrer les impayés, les activités suivantes se sont poursuivies tout au long de l'année :

- Convocation pour entretien ;
- Relance des clients par appel et/ou correspondances ;

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

- Missions de recouvrement ;
  - Restructuration des dossiers.
- ✓ **Financement mobilisé par les entreprises du FAI à travers les lignes de crédit de la composante A2 du PCESA**

Les deux institutions de financement, Coris Bank et Ecobank, qui disposent chacune d'une ligne de crédit PCESA à taux bonifié ont financé 21,84% des montants mobilisés et 24,32% des projets FAI. Les lignes du crédit PCESA représentent donc le 5<sup>ième</sup> des projets du FAI. Cependant, en analysant la totalité des financements des banques commerciales, on s'aperçoit que les deux banques (Coris Bank et Ecobank) en financent 42,23% en volume et 56,25% en nombre de projets.

#### **1.2.2.1. Résultat A2.1 : Les institutions de crédit partenaires mettent en place des portefeuilles de prêts pour financer les investissements**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, les banques ont accordé 49 prêts sur une prévision de 40 soit un taux de réalisation de 123%.

Depuis le démarrage du projet jusqu'au 31 décembre 2019, les banques ont accordé 235 prêts (63 prêts d'investissement et 172 prêts fonds de roulement).

#### **Résultat A2.2 : Le fonds de garantie du programme est opérationnel**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, la SOFIGIB a garanti 24 projets sur une prévision annuelle de 20 soit un taux de réalisation de 120%, pour un montant total garanti de 0,673 milliard FCFA.

Depuis le démarrage du projet jusqu'au 31 décembre 2019, SOFIGIB a garanti 47 dossiers sur une cible de 100, soit 47% de réalisation. Le montant total des garanties s'élève à 1,695 milliards FCFA.

Le tableau ci-dessous présente la situation des effets et des extrants de la composante A.

**Tableau 4: Effets directs et extrants attendus de la composante A**

Effets directs et extrants.	Indicateurs.	Situation de référence en 2018/ situation atteinte en 2018 <sup>6</sup> .	Cible selon le PTBA 2019 révisé.	Réalisation (1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019).	Mode de renseignement.
<b>Effet direct A1 :</b> Les petits et moyens opérateurs économiques de l'agriculture connaissent une croissance inclusive en termes de chiffre d'affaires et de création d'emplois.	Augmentation du chiffre d'affaires des opérateurs privés appuyés.	14, 917 mia	10%	36%.	Rapport de suivi.
	Augmentation de la demande pour les produits agricoles.	10, 622 mia	10%	23%	Rapport de suivi.
	Augmentation du nombre de personnel dans les entreprises/associations appuyées désagrégé par femmes et jeunes.	2 141 emplois directs : Jeunes Femmes=833 Jeunes Hommes=640 Femmes Adultes=328 Hommes Adultes=340	10% (40%femmes et 20% jeunes)	23,03% (53,1%femmes et 64,9%jeunes)	Rapport de suivi.
<b>Extrant A1.1 :</b> Les services d'appui-conseil sont fournis aux opérateurs éligibles.	Nombre d'entreprises cibles recevant des services d'appui-conseil. (Cible cumulative).	23	53	53	Rapport de suivi.
<b>Extrant A1.2:</b> Les services de conseil permettent de mobiliser les financements bancaires/privés.	Volume de financements privés mobilisés pour les entreprises cibles et leurs fournisseurs.	2,265 mia	2 mia	2,973 mia	Rapport de suivi.
<b>Extrant A1.3 :</b> Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente.	Nombre de producteurs-fournisseurs impliqués désagrégé par genre et jeunesse.	<b>300</b> - 38 jeunes femmes - 95 jeunes hommes - 72 femmes adultes - 95 hommes adultes	<b>6000</b>	<b>16 652</b> - 1 648 jeunes femmes - 3 866 jeunes hommes - 2 878 femmes adultes - 8 260 hommes adultes	Rapport de suivi.
<b>Extrant A1.4 :</b>	Valeur totale des projets verts financés.				Rapport de suivi.

<sup>6</sup> Situation de référence pour les indicateurs d'effets et niveau atteint pour les extrants

Le fonds pour les investissements verts est opérationnel.		0,121 mia	0,169 mia	0,150 mia	
<b>Effet direct 2 :</b> Accès au financement facilité pour les opérateurs économiques.	Volume de l'investissement en capital des entreprises fourni et remboursé par les institutions. Financières dans le programme. (Cible cumulative).	0,449 mia	1,070 mia	1,124 mia	Rapport de suivi
	Volume de fonds de roulement des entreprises fourni et remboursé par les institutions financières dans le programme. (Cible cumulative).	3,429 mia	5,177 mia	7,334 mia	Rapport de suivi.
<b>Extrant A2.1 :</b> Les institutions de crédit partenaires mettent en place des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et fonds de roulements	Nombre de prêts accordés par les institutions de crédit (2 banques commerciales) aux chaînes de valeur ciblées (investissement & fonds de roulement).	54	40	49	Rapport de suivi.
<b>Extrant A2.2 :</b> Le fonds de garantie du programme est opérationnel.	Nombre de garanties accordées par le fonds de garantie SOFIGIB.	06	20	24	Rapport de suivi.

### 1.3. Situation des activités réalisées par résultat

Pour la composante A, le taux d'exécution physique des activités est de 118,40% du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Les sections ci-après donnent la situation d'exécution par sous-composante.

#### 1.3.1. Sous composante A1

La sous-composante A1 a connu un taux d'exécution physique des activités de 108,17% du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

##### 1.3.1.1. **Résultat A1.1/A1.2 : les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés**

Le bilan des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 est le suivant :

#### **Activité A1.1 : Former les facilitateurs en analyse financière et en management des entreprises.**

Pour renforcer les capacités des facilitateurs dans le développement des projets des opérateurs économiques, des formations ont été prévues par le gestionnaire. Dans ce cadre le bureau CAGEFIC a été retenu à l'issu d'un processus de sélection par avis à manifestation d'intérêt. Après la compilation des besoins de formation des facilitateurs, un chronogramme de formation fait

apparaître six (06) sessions s'étalant de mi-décembre 2019 à mai 2020. La première session s'est tenue du 16 au 20 décembre 2019, sur le thème « gestion des projets » avec 18 participants.

### **Activité A1.1.2 : Financer des projets « biens publics »**

Au cours de l'année 2019, deux projets « biens publics » ont été identifiés. Il s'agit du projet de l'Abattoir Moderne de Ouahigouya (AMO) et du projet « semence sorgho » avec l'opérateur Semafort, spécialisé dans le développement de nouvelles semences hybrides, en collaboration avec l'INERA et l'université de Ouagadougou.

En termes d'exécution, l'abattoir de Ouahigouya, d'un coût estimatif d'environ 1,7 milliards FCFA, enregistre la commande des équipements. Une étude juridique est en cours de mise en œuvre afin de disposer d'un contrat de gestion convenu entre la commune de Ouahigouya et le promoteur. Ce projet de partenariat public privé mobilise la mairie de Ouahigouya, un opérateur privé (Charcuterie Moderne), un fonds d'investissement (SINERGI également facilitateur) et le PCESA (développement de la synergie entre les composantes A et B). L'objectif global du projet est de construire et équiper un nouvel abattoir frigorifique moderne dans la ville de Ouahigouya répondant aux normes internationales. Le nouvel abattoir, qui sera installé sur le site de l'actuel abattoir, aura une capacité d'abattage journalière de 50 bovins et 100 ovins et caprins. On note en fin décembre un retard dans l'exécution du programme dû à plusieurs facteurs notamment (i) la nécessité de réajuster les caractéristiques techniques des équipements en lien avec le budget final définitif validé par ANO de l'ARD. (ii) le besoin de revoir et adapter les études techniques et les budgets initiaux (iii) une recherche de simplification des procédures nationales publiques par la Coordination Nationale engagée dans une opération incluant le « secteur privé » et, également, un temps de compréhension et d'ajustement de nouvelles données juridiques essentiellement entre la municipalité de Ouahigouya et l'opérateur privé.

Le second projet relatif à la promotion de semences de variétés hybrides de sorgho d'un coût estimatif de 518 millions FCFA (contribution du FAI d'environ 230 millions FCFA) répond à la volonté d'améliorer la productivité des exploitations agricoles. Les partenaires de mise en œuvre du projet sont l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), l'Université de Ouagadougou, SEMAFORT et le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles (MAAH). Le bureau ICDE assure le rôle de facilitateur. L'objectif global du projet est de favoriser une amélioration de la productivité de « la filière sorgho » par l'utilisation de nouvelles variétés hybrides ce qui stimulera le développement d'une agriculture de rente dans les zones à faible pluviométrie et un accroissement des revenus des populations dans des zones fragilisées. En termes d'activité sur la période de rapportage, les activités réalisées sont celles liées aux contrats de prestation avec l'INERA pour la mise en place des champs d'essais sur les nouvelles variétés. Selon la planification initiale, les activités prévues en 2019 accusent un retard notamment pour la formation et la mise à niveau des différentes parties sur les bonnes pratiques de production semencières hydriques et l'enregistrement des nouvelles variétés. Le FAI actualisera le plan de mise en œuvre avec les acteurs pour permettre la réalisation de l'ensemble des activités restantes en 2020.

- **Activité A1.1.3: Appui aux opérateurs économiques en phase (0) exploration.**

Pour l'année 2019, les dossiers de vingt-deux (22) projets ont fait l'objet d'analyse par le gestionnaire et d'échanges avec les facilitateurs pour améliorer le contenu en fonction des critères d'éligibilité, de pertinence et du niveau de maturation. Vingt-deux (22) visites de terrain ont été organisées pour s'assurer de l'existence physique des projets et leur conformité avec le contenu des dossiers proposés. Après analyse de ces dossiers, un projet a été rejeté, car ne répondant pas aux critères de sélection à l'étape d'exploration.

De façon cumulative depuis le début de la mise en œuvre du FAI, cinquante-huit (58) projets issus de dix-neuf (19) filières agricoles, ont été réceptionnés en phase exploratoire et analysés. Trois (03) projets qui ne remplissaient pas les critères du FAI ont été rejetés. Au terme du processus, 55 projets ont été retenus et transmis au comité de sélection. Sur ces 55 projets, 51 projets ont été sélectionnés.

**Tableau 5 : Résultats de l'analyse des dossiers reçus par le Gestionnaire**

Désignation	2018	2019	Total
Nombre de projets en phase exploratoire.	35	22	58
Nombre de projets rejetés par le Gestionnaire.	2	1	3
Nombre des projets transmis au comité de sélection.	34	21	55
Nombre de projets approuvés par le comité de sélection	30	21	51

Il faut noter également que deux (02) projets « biens publics » ont été approuvés suite aux recommandations de la mission Assurance Qualité de Niras, de la coordination nationale du PCESA et du Ministère en charge de l'agriculture. Ces projets « biens publics », à cause de leur spécificité, ont été approuvés hors procédure classique d'approbation des projets PME.

- **Activité A1.1.4: Appui aux opérateurs économiques en phase (1) préparation au crédit**

Pour l'année 2019, sur une prévision de 34 projets, trente-quatre (34) ont été appuyés en phase (1) préparation au crédit soit un taux d'exécution de 100%. La mise en œuvre de cette activité a porté sur la préparation d'une requête de financement à travers l'élaboration d'un plan d'affaires et la collecte des informations/documents exigés par les institutions de financement.

Cumulativement, les cinquante-et-un (51) projets PME approuvés par le comité de sélection ont été appuyés dans la mobilisation de crédit Clients/fournisseurs ou pour le dépôt de requêtes de financement auprès des institutions bancaires. Certains projets ont parfois déposé plusieurs requêtes auprès des institutions bancaires pour améliorer leur chance d'obtention de crédit. Les deux (02) projets « biens publics » ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

- **Activité A1.1.5: Appui aux opérateurs économiques en phase (2) avant crédit.**

Pour l'année 2019, sur une prévision de 33 projets à accompagner en budget phase 2 (Avant crédit), tous les projets ont bénéficié de l'appui du FAI soit un taux d'exécution de 100%. Ces appuis fournis aux opérateurs économiques en phase (2) avant crédit visent essentiellement à faciliter la mobilisation de financements privés (financements bancaires, fonds d'investissement, crédits clients) par l'élaboration d'études complémentaires au plan d'affaires, la conduite de processus pour l'obtention du code d'investissement, de certificats ou de normes de qualité et d'études de marché. Les appuis visent également le renforcement technique de la comptabilité et l'appui au management des entreprises avec l'acquisition de matériels informatiques.

Cumulativement, tous les projets approuvés par le comité de sélection ont été appuyés pour la mise en œuvre du budget phase 2.

- **Activité A1.1.6: Appui aux opérateurs économiques en phase (3) après crédit.**

Pour l'année 2019, sur une prévision d'appui de vingt-cinq (25) projets, dix-sept (17) ont bénéficié de l'appui du FAI pour la mise en œuvre du budget phase 3 soit un taux d'exécution de 68,0%.

Les actions entreprises dans ces projets sont essentiellement des actions de renforcement du management de l'entreprise, de mise en relation avec les producteurs fournisseurs et d'appui à la production agricole.

Il faut noter que, malgré ce taux d'exécution appréciable, il existe une lenteur dans la remontée des justificatifs des avances accordées aux projets par les facilitateurs. En effet, le FAI décaisse le budget phase 3 (Budget après crédit) dès que 70% des avances perçues sont justifiées par le facilitateur. Afin d'améliorer les délais de justification et accélérer la mise en œuvre des activités, le FAI a entrepris de renforcer le suivi et l'assistance aux facilitateurs et aux opérateurs économiques.

#### **1.3.1.2. Résultat A2 : Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente**

- **Activité A2.1 Identification des producteurs – fournisseurs**

Le nombre de producteurs-fournisseurs identifiés par les opérateurs économiques lors du diagnostic et du montage des projets à présenter aux comités et actualisé en 2019 s'élève à 71 722 producteurs-fournisseurs potentiels.

- **Activité A2.2 : Appui - formation des producteurs – fournisseurs**

Pour l'année 2019, sur une prévision de 6 000 producteurs prévus, 16 652 producteurs ont été appuyés portant à 16 952 le nombre total de producteurs appuyés depuis le début du projet. Ces producteurs ont bénéficié de formations et d'appuis en intrants à travers un mécanisme de contractualisation mis en œuvre par les opérateurs économiques. Le taux d'exécution physique de l'activité est de 277,53%. Le nombre de jeunes et de femmes représente respectivement 5 647 (33,3%) et 4 636 (27,3%). Les filières qui touchent le plus de producteurs sont le maïs (55,1%) et le karité (15,5%). Cette performance s'explique par le fait que plusieurs entreprises ont mobilisé un crédit de campagne afin d'appuyer leurs réseaux de producteurs dans la production.

Le tableau ci- après établit la situation des producteurs touchés par opérateur économique.

**Tableau 6 : Nombre de producteurs touchés par opérateur économique.**

Opérateur économique	Filière	Nombre de producteurs touchés	Répartition des producteurs par genre et jeunesse				Appui/ formation
			Jeunes femmes	Jeunes hommes	Femmes adultes	Homme adultes	
FNZ	Maïs	1870	26	206	186	1452	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur les outils de comptabilité simplifiée au profit de 40 coopératives.</li> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
ADS	Maïs	2378	83	1687	218	390	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
ASY	Karité	919	183	0	736	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en bonne pratique de collecte, de traitement et de stockage des amandes de Karité biologiques.</li> </ul>
RIZERIE KABORE	Riz	90	10	20	40	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
COPROLEF	Anacarde	431	12	80	40	299	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
COPRONOS	Anacarde	532	21	59	136	316	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> <li>• Accompagnement dans le processus des normes /qualité afin de faciliter l'accès au marché et au maintien des certifications BIO et Fair Trade.</li> <li>• Sensibilisation et formation des producteurs sur la production et la commercialisation.</li> </ul>
SOUROU BARKA	Riz	699	5	344	0	350	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> <li>• Appui-conseil à la maîtrise pour la contractualisation entre l'entreprise et les coopératives de producteurs.</li> </ul>
SAHEL PRODUIT	Sésame	1131	232	49	50	800	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
FPK	Maïs	3382	496	895	98	1893	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> <li>• Assistance technique à la création des groupes de confiance pour la contractualisation.</li> </ul>
SEMAFORT	Semence	39	0	0	0	39	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
KENEDOUG OU NAFA	Semence	180	37	52	45	46	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> <li>• Formation sur les techniques de contractualisation et de négociation de marchés.</li> <li>• Formation sur le crédit de gage de stocks (tierce détention et warrantage).</li> </ul>

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur les normes, qualité de production et gestion post récolte.</li> </ul>
UGERM	Karité	635	28	305	32	270	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur les nouvelles techniques d'étuvage du riz ;</li> <li>• Appui à la mise en relation avec les producteurs des plaines environnantes de production de riz</li> </ul>
SOUGR NOOMA	Banane	6	0	0	0	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> <li>• Formation théorique et pratique sur la production de banane.</li> </ul>
LAITERIE KOSSAM	Lait	664	0	0	228	436	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur l'hygiène dans la collecte, le transport et la conservation du lait.</li> <li>• Formation sur la qualité et la traçabilité du lait.</li> </ul>
UGPPK houet	Karité	769	364	0	405	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à l'esprit d'entreprenariat (de la logique associative à la logique économique).</li> <li>• Formation sur les exigences de la certification biologique.</li> </ul>
FASO ATTIEKE	Manioc	376	0	0	310	66	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en production de manioc.</li> <li>• Appui en boutures de manioc.</li> </ul>
AGROSERV	Maïs	1150	0	0	0	1150	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en techniques de production de maïs.</li> <li>• Formation en techniques post-récoltes de maïs.</li> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
KONO ALIMENT	Céréales	27	0	0	0	27	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en équipements.</li> <li>• Accompagnement à la structuration du réseau (formalisation des groupements, sensibilisation).</li> <li>• Formation du réseau sur les exigences en termes de qualité de la matière première (maïs, soja).</li> </ul>
ACAPS	Maïs	508	58	0	34	416	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à l'organisations des producteurs.</li> <li>• Appui à la réalisation des fosses fumières pour la production de compost.</li> </ul>
ADIPROD	Karité	300	59	0	240	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des fournisseurs sur la qualité des produits : collecte, conservation. (Stockage), traçabilité sur la qualité et la traçabilité de produits.</li> </ul>
KOKUMA	Riz	112	0	15	0	97	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants avec obtention du crédit.</li> </ul>
ALEPA	Maïs	23	0	23	0	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude diagnostic.</li> <li>• Appui aux coopératives pour la mobilisation de financement</li> </ul>
COPROSEL	Semence	529	72	115	152	190	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic et Restructuration de la COPROSEL (sous livrable conduit par le Facilitateur).</li> </ul>

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux producteurs pour la production de semences.</li> </ul>
CARCUTERIE MODERNE	Bétail-viande	179	0	111	0	68	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur les techniques de découpe, hygiène et transformation des déchets ;</li> <li>• Contractualisation avec les organisations d'éleveurs.</li> </ul>
<b>Total</b>		<b>16 952</b>	<b>1 686</b>	<b>3 961</b>	<b>2 950</b>	<b>8 355</b>	

- **Activité A2.3 Appui équipement des producteurs – fournisseurs**

Pour l'année 2019, sur une prévision de 1 746 producteurs-fournisseurs, 1 273 producteurs ont reçu des petits équipements/intrants soit un taux de réalisation de 72,90%. Ils ont reçu ces équipements/intrants individuellement ou collectivement à travers leur organisation. Le tableau ci-après indique les quantités d'équipements/intrants, les producteurs touchés et les opérateurs économiques.

**Tableau 7 : Quantité d'équipements/intrants et producteurs touchés**

Opérateurs économiques.	Filière.	Nombre d'équipements/intrants.	Forme d'appui.	Nombre de producteurs touchés.
AGROSERV.	Maïs	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 350 tonnes d'engrais NPK ;</li> <li>○ 200 tonnes Urée ;</li> <li>○ 2000 litres d'herbicide ;</li> </ul>	individuel	1000
FASO Attiéké	Manioc	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1000 Boutures de manioc.</li> </ul>	Collectif	53
L'Union des Groupements des Etuveuses de Riz de Mogtedo Wendwaoga (UGERM-W).	Riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 5 Humidimètres ;</li> <li>○ 250 palettes ;</li> <li>○ 10 bâches ;</li> <li>○ 40 Bacs à étuver.</li> </ul>	Collectif	193
KONO ALIMENT	Céréales (Maïs) et soja	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 08 batteuses de soja ;</li> <li>○ 08 trieuses de soja ;</li> <li>○ 10 Bascules ;</li> <li>○ 10 000 Sacs ;</li> <li>○ 05 charrettes ;</li> <li>○ 100 bâches.</li> </ul>	Collectif	27
<b>TOTAL</b>				<b>1 273</b>

### 1.3.1.3. Résultat 3 : Le fonds pour les investissements verts est opérationnel

- **Activité A.3.1 Identification des projets verts**

Au 31 décembre 2019, quarante-un (41) projets appuyés par le FAI ont une composante « fonds vert » dans leurs investissements (Annexe 4). Les composantes vertes seront mises en œuvre par le budget phase 3 avec une contribution d'au moins 50% de l'opérateur économique. La contribution du FAI ne peut excéder 75 millions par OE.

- **Activité A.3.2 Mise en œuvre des projets verts**

Pour l'année 2019, dix (10) projets verts ont été planifiés. Ces dix (10) projets ont été co-financés par le Fonds Agro-Industrie. Sur ces dix (10) projets financés, sept (07) projets verts sont assez avancés dans leur mise en œuvre. Les autres projets verts accusent un retard du fait de la lenteur de LA mobilisation de la contribution des promoteurs. Le tableau suivant donne la situation de l'exécution du fonds vert.

**Tableau 8 : Niveau de réalisation du fonds vert**

N°	Opérateurs économiques ;	Type de solution verte.	Degré de mise en œuvre
1.	KénéDougou Nafa	Energie solaire	Une facture pro-forma d'une société Allemande « PETKUS » avec une deuxième pro-forma d'une entreprise chinoise ont été obtenues par l'opérateur économique. Pour le moment, c'est la pro-forma de PETKUS qui est retenue. L'opérateur économique est en phase de mobilisation de sa contrepartie afin de pouvoir utiliser les fonds mis à sa disposition par le FAI.
2.	Agro Dealer Shop Burkina (ADS-Burkina) ADS	Energie solaire	Après l'étude d'installation du câblage, les équipements solaires ont été acquis et installés au niveau de l'unité de transformation.
3.	ADAM'S LEADERSHIP (ALEPA)	Energie solaire	Les équipements ont été acquis pour une installation solaire de 30 KWH. L'installation est prévue pour le mois de janvier 2020.
4.	Charcuterie du sahel	Energie solaire	Un parc d'énergie solaire a été installé et permet d'alimenter 03 chambres froides. Ces chambres froides vont servir à stocker les produits (viande de porc pour les mines et autres produits carnés).
5.	Charcuterie Moderne	Bio-digesteur	La réalisation de ce bio-digesteur est composée de deux (02) grandes parties. Il s'agit des travaux de génie civil d'abord et de l'installation des équipements ensuite. Le niveau de la réalisation de l'ensemble de l'infrastructure est de 85%. Tous les équipements du bio-digesteur avec ses générateurs sont sur le site de l'abattoir. L'installation des équipements est en cours et assurée par l'entreprise « OUI Energy Burkina ». Cette technologie permettra une réduction de la facture énergétique de 70% de l'abattoir.
6.	Faso attiéké	Energie solaire Evacuation d'eau usée	Une installation solaire a été réalisée par Faso Attiéké et permet d'assurer la ventilation et l'éclairage de l'espace de production, de conditionnement de l'attiéké et des bureaux.
7.	SOFACOB	Energie solaire	Le prestataire pour l'installation des plaques solaires a été identifié. La contribution du promoteur est attendue pour le début des activités d'installation.
8.	ADIPROD	Chaudière	Une chaudière a été acquise et l'installation est en cours au niveau de l'usine.

9.	SEMAFORT	Energie solaire	Semafort est dans une démarche d'achat d'une parcelle pour installer son unité solaire. Le choix de l'équipement a été fait et la recherche de financement de la contrepartie que SEMAFORT doit assurer est en cours de mobilisation avec la BADF.
10	ACAPS	Valorisation des sous-produits de récolte (Compostage)	Il est prévu une assistance à la réalisation de 1500 fosses fumières pour 1500 producteurs. Trois (03) lots de 500 fosses fumières chacun ont été constitués. Les prestataires ont été recrutés et le programme est en cours de réalisation.

### 1.3.2. Sous composante A2.

La sous-composante A2 a connu un taux d'exécution physique de ses activités de 122,07%.

#### 1.3.2.1. **Résultat A2.1. : Constituer des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les besoins en fonds de roulement des opérateurs (acteurs économiques et IMF).**

La mission d'Assistance Technique conduite par ENCLUDE visent à fournir aux banques : CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI) et ECOBANK, l'appui nécessaire afin de : i) prospecter davantage de régions et de filières, et œuvrer de concert avec ce dernier à la transformation des pipelines de prospects des filières bétail-viande et niébé du Sahel en crédits ; ii) Former les chargés suivant contrat ENCLUDE sur les chaînes de valeur agricoles.

D'une manière globale, la mission d'appui ENCLUDE à contribué du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, à l'atteinte des résultats ci-après :

- Sur un objectif de réalisation physique attendu de 36 prêts à accorder, 42 prêts ont été effectivement accordé, soit un taux de réalisation physique de 166,7 %.
- Sur un objectif financier attendu de 4,1 milliards FCFA de prêts à accorder (dont 900 millions FCFA en prêts d'investissement et 3,2 milliards FCFA en prêts Fonds de Roulement), **3 003 848 000 FCFA** (dont 288 415 000 FCFA en prêts d'investissement et 2 715 433 000 FCFA en prêts Fonds de Roulement) ont été effectivement accordés, soit un taux de réalisation financière de 73,26 % (dont 32,05 % en prêts d'investissement et 84,86 % en prêts Fonds de Roulement).
- Depuis le début du Programme un cumul de **235 prêts** (62 prêts d'investissement et 173 prêts fonds de roulement) a été accordé pour un montant de **12 409 164 947 FCFA** (dont 2 569 291 256 FCFA de prêts d'investissement et 9 839 873 691 FCFA en prêts fonds de roulement).

#### 1.3.2.1.1 **CORIS BANK INTERNATIONAL**

De manière spécifique, la mission d'appui ENCLUDE à contribué du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, à l'atteinte des résultats suivants : :

- Sur un objectif de réalisation physique attendu de 24 prêts à accorder (dont 4 prêts d'investissement et 20 prêts Fonds de Roulement) avec 30% de prêts aux Femmes, un total de **29 prêts** a été effectivement accordé (dont 07 prêts d'investissement et 22 prêts Fonds de Roulement) avec 1 prêt d'investissement et 9 prêts fonds de roulement au profit des femmes. Il en ressort donc un taux de réalisation physique globale de **120,83%** (dont 175% en prêts d'investissement et 110,00% en prêts Fonds de Roulement). En ce qui concerne la prise en compte du genre le taux de réalisation 34,48% en termes de prêts accordés aux femmes.
- Sur un objectif de réalisation financière attendu de 2,5 milliards FCFA de prêts à accorder (dont 500 millions FCFA en prêts d'investissement et 2 milliards FCFA en prêts Fonds de Roulement), un total de **2 490 150 000 FCFA** a été effectivement accordé (dont 288 415 000 FCFA en prêts d'investissement et 2 201 735 000 FCFA en prêts Fonds de Roulement).

Cela correspond à un taux de réalisation financière globale de **83,01%** (dont 28,84% en prêts d'investissement et 110,09% en prêts Fonds de Roulement).

- Depuis le début du Programme un cumul de 142 prêts (42 prêts d'investissement et 100 prêts fonds de roulement) a été accordé pour un montant de **8 337 729 000 FCFA** dont 1 397 850 000 FCFA de prêts d'investissement et 6 939 879 000 FCFA en prêts fonds de roulement.

### **Activités AT/ CORIS BANK INTERNATIONAL**

En prélude à l'intervention de ENCLUDE au profit de CORIS BANK une évaluation diagnostique du dispositif interne de collecte, de traitement, d'analyse de l'information devant aboutir à la décision d'octroi ou pas de crédit (Maquette GED au format Word) notamment aux demandes de financement de projets du secteur rural a été menée.

**Les principales** conclusions de cette évaluation **ont indiqué l'existence de** possibilités d'amélioration de l'accès des entrepreneurs agricoles à des crédits sains à travers le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des agents en charge de cette question au sein de la banque.

C'est au regard de ce potentiel d'amélioration de compétences des agents en matière d'analyse profitabilité/risque qu'un plan d'activités a été défini et mis en œuvre sur le terrain par l'équipe d'experts de ENCLUDE.

Le choix des modalités d'intervention des experts de ENCLUDE, pour réussir ce transfert de compétence est le coaching. Cette modalité a été retenue du fait qu'elle permet une écoute directe des préoccupations spécifiques de chaque chef d'agence sur le terrain, suivi d'échanges, de mise en situation d'analyse de cas concrets et de maintien d'un canal de communication permanent par lequel l'agent peut saisir à tout moment le ou les experts pour répondre à une préoccupation.

Dans cette vision les activités suivantes ont été mises en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 :

#### ▪ **Activité 1 : Modélisation Nouvelle Maquette GED format EXCEL**

Cette activité avait pour objectif de digitaliser, dynamiser et automatiser en format EXCEL, la maquette initiale d'analyse de profitabilité/risque qui était au format WORD. Cette amélioration de la maquette fut l'élément clé de l'intervention de ENCLUDE. Il a permis aux analystes de bénéficier des avantages ci-après :

- Economie de temps estimée à au moins 30% dans l'instruction des dossiers par rapport à l'ancienne version.
- Réduction des risques d'erreurs de calcul dans la manipulation des données fréquentes avec le format Word.
- Réduction de l'utilisation des supports papiers dans l'instruction des dossiers.
- Réduction de l'aversion des agents pour les dossiers de crédit agricole, du fait de la simplicité de l'interface et l'interactivité dans la construction de l'information.
- Facilitation de la construction de l'information du fait que la nouvelle maquette présente un référentiel présentant les hypothèses technico-économiques standards propres à chaque chaîne de valeur ainsi que l'organisation le Jeu (organisation et comportement) des acteurs

au sein de chaque chaîne de valeur, les dynamiques de quantité, de prix les imbrications locale, nationale régionale voire mondiale des chaînes de valeur.

Cette construction de la **Nouvelle Maquette GED format EXCEL** de Coris Bank International a été conçue en tandem avec la banque à qui une version provisoire a été présentée laquelle version a été amendée, validée et implantée dans le système GED de la banque.

#### ▪ **Activité 2 : Réalisation d'une Cartographie des principales chaînes de valeur financées**

La phase actuelle du PCESA a levé la restriction qui portait jusqu'ici, sur les régions et sur les chaînes de valeur. Autrement dit, toutes les régions et toutes les filières agricoles (hors secteur-coton) sont éligibles au financement du PCESA dans la phase courante du programme.

Aussi afin de permettre aux analystes crédits chargés du secteur agricole de mieux apprécier les dossiers à eux confiés, des fiches synthétiques analysant les principales chaînes de valeur et leur implication sur la rentabilité/risque d'immobilisation de créances ont été conçus par l'Expert AT Chaîne de Valeur Agricole et mise à la disposition de ces agents. Dans l'impossibilité d'élaborer une cartographie de l'ensemble des filières agricoles du BURKINA, il a été retenu de cartographier les chaînes de valeur comptant parmi les plus grosses consommatrices de crédits au sein de la banque comme par exemple les chaînes de valeur bétail-viande, sésame, karité, riz, et maïs. Cette cartographie met à la disposition des utilisateurs un véritable référentiel décrivant :

- Le jeu des acteurs à travers la description de leur organisation et leur comportement sur les marchés.
- Les hypothèses technico-économiques relatives à ceci.
- La dynamique des flux de matières, de revenu, l'organisation des acteurs leur comportement, les implications en termes de fluctuations des prix et des quantités.

#### ▪ **Activité 3 : Sensibilisation et information sur le lien crédit /analyse chaîne de valeur et présentation de la maquette Excel**

Cette activité a consisté en préparation, l'organisation et la tenue d'un atelier au cours duquel l'ensemble des chefs d'agence de CBI a été informé et sensibilisé sur le rôle, l'importance et les implications de la prise en compte de l'analyse chaîne de valeur dans l'analyse des dossiers de crédits agricoles. Cet atelier s'est déroulé 22 au 23 mars 2019 à l'Hôtel LES PALMERAIS a aussi été l'occasion de la présentation aux chefs d'agence de la Nouvelle Maquette GED. L'ouverture de l'atelier a été présidé par le chef du département développement inclusif de la banque et le DG de Coris Bank International. Ledit atelier a été préparé et animé par :

- Monsieur John GUZOWSKI, Chef de la mission ENCLUDE ;
- Monsieur KONATE, Expert Chaîne de Valeur ;
- Monsieur KABORE Wilfried G. S., AT CORIS BANK.

#### ▪ **Activité 4 : Mise à l'échelle / Utilisation Nouvelle Maquette Excel**

Après la tenue de l'Atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle l'importance et les implications de la chaîne de valeur sur l'analyse du risque d'analyse rentabilité/risque, et sur la

présentation de la maquette les activités de coaching en vue du transfert de compétences aux Agences de Coris Bank International ont pu démarrer.

<b>AGENCE</b>	<b>Chaîne de Valeur du Projet</b>	<b>Maillon</b>	<b>Nbre de Dossiers traités</b>
Agence Principale Ouaga	Bétail-viande	Transformation	01
	Mais	Commercialisation	01
Agence Koupéla	Bétail-viande	Production	01
	Bétail-viande	Production	01
	Bétail-viande	Commercialisation	01
Agence Bobo-Prestige	Mangue	Transformation	01
	Riz	Transformation	01
<b>Nombre total de cas traités</b>			<b>07</b>

Pendant cette mission sur la base de dossier en début d’instruction la nouvelle maquette a été renseignée. L’exercice a été repris autant de fois que nécessaires jusqu’à ce que les questions soulevées aient obtenu satisfaction.

#### ▪ **Activité 5 : Assurance Qualité / supervision de la mission**

La mission d’Assurance Qualité est réalisée par Monsieur John GUZOWSKI Chef d’Equipe de la mission. A ce titre il est destinataire des rapports d’activités AT. Dans le but de mener l’assurance qualité de la mission-terrain des experts AT/CBI et Expert Chaîne de Valeur, une visite a lieu tous les quatre mois. Elle est conduite pour vérifier l’exécution conforme des activités prévues dans la mission, recueillir les difficultés, et apporter les solutions.

Le chef de mission a conduit différentes missions au Burkina dans les mois ci-après :

- Janvier
- Avril
- Septembre

La poursuite des activités AT/CBI devrait permettre de renforcer les acquis précédents et de mieux atteindre les cibles de 2020 par CBI à savoir :

- Objectifs de réalisation physique en termes de nombre de prêts accordés ; 50 dont 30% accordé au profit des femmes. Plus spécifiquement les objectifs attendus des activités planifiées pour 2020 visent à octroyer un total 18 prêts constitués de 3 prêts investissement et 15 prêts fonds de roulement.
- Objectif cible de réalisation financière attendu en termes de montant **cumul** décaissé et remboursé depuis le début du programme au fin 2020 est de 4,5 milliards (dont 1 milliards investissement et 3,5 fonds de roulement). De façon spécifique les objectifs planifiés pour 2020 attendus des activités visent un montant de 1 180 000 000 FCFA de prêts à accorder (dont 180 000 000 FCFA de prêts investissement, 1 milliards fonds de roulement) dont 30% au profit des femmes.

### 1.3.2.1.2 ECOBANK

De manière spécifique, la mission d'appui ENCLUDE a contribué du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, à l'atteinte des résultats ci-après pour ECO BANK :

- Sur un objectif de réalisation physique attendue de 12 prêts à accorder (dont 2 prêts d'investissement et 10 prêts Fonds de Roulement) avec 30 % de prêts aux Femmes, un total de 13 prêts a été effectivement accordé (dont 0 prêts d'investissement et 13 prêts Fonds de Roulement). Il en ressort donc un taux de réalisation physique globale de 108,33 % (dont 0 % en prêts d'investissement et 130,00 % en prêts Fonds de Roulement). Avec un taux de prêts accordés aux femmes de 12 %.
- Sur un objectif en 2019 de réalisation financière attendu de 1,6 milliards FCFA de prêts à accorder (dont 400 millions FCFA en prêts d'investissement et 1,2 milliards FCFA en prêts fonds de roulement), un montant de **513 698 000 FCFA** a été effectivement accordé (dont 0 FCFA en prêts d'investissement et 513 698 000 FCFA en prêts fonds de roulement). En somme cela correspond à un taux de réalisation financière globale de 32,11 % (dont 0 % en prêts d'investissement et 43 % en prêts fonds de roulement).
- Depuis le début du Programme un cumul de **93 prêts** (20 prêts d'investissement et 73 prêts fonds de roulement) a été accordé pour un montant cumulé de **4 071 435 947 FCFA** de prêts (dont 1 171 441 256 FCFA de prêts d'investissement et 2 899 994 691 FCFA en prêts fonds de roulement).

#### Activités AT/ ECOBANK

- **Activités 1 : Information et Sensibilisation sur le concept de Chaîne de valeur en lien avec l'analyse des demandes de financement**

Au niveau de ECOBANK, deux sessions ont été tenues selon la même approche d'animation que celle tenue à Coris Bank. Le but des sessions a permis d'améliorer la compréhension et faciliter la prise en compte de l'approche chaîne de valeur dans l'analyse des demandes de financement au sein d'ECOBANK.

La première session s'est déroulée du 6 au 8 Février dans les bureaux de l'agence principale de Ouagadougou sis immeuble Fadima à Koulouba. Cette session a connu la participation de 7 cadres dont le chef du département agriculture. Elle a été animée par :

- Mme TONE Agathe, AT ECOBANK ;
- Monsieur John GUZOWSKI, Chef de la mission ENCLUDE ;
- Monsieur KONATE, Expert Chaîne de Valeur.

La deuxième session s'est tenue à Bobo-Dioulasso du 12 au 14 avril 2019 avec la participation de 15 personnes composée de chefs d'agence des zones à fort potentiel agricole. Elle a été préparée et animée par :

- Mme TONE Agathe, AT ECOBANK ;
- Monsieur KONATE, Expert Chaîne de Valeur.

Cette session s'est terminée par la visite d'un promoteur en situation d'impayés. Cette visite a permis de confirmer la nécessité de compléter l'analyse des dossiers en y intégrant la dimension

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

chaîne de valeur pour mieux appréhender les risques en amont (fournisseur) et en aval (client). Dans le cas du promoteur visité, le risque commercial n'avait pas été pris en compte dans le dossier.

### **Activité 2 : Appui à l'élaboration des cartographies**

Lors des sessions de formation, les échanges sur les dossiers concrets ont montré que les outils habituels de la banque ne permettaient pas de mieux appréhender certains aspects cruciaux des dossiers. L'analyse de plusieurs dossiers en souffrance a montré que la banque pourrait éviter certains impayés et mieux apprécier la pertinence de certains dossiers si elle disposait de plus d'éléments d'information sur les acteurs et les activités en amont et en aval du promoteur.

C'est pourquoi, à l'issue des sessions de formation de commun accord entre les AT et la banque, l'élaboration de cartographies pour compléter les dossiers a été confirmée. L'AT /chaîne de valeur a accompagné la banque dans l'élaboration de 5 cartographies sur 6 dans les chaînes de valeur karité, bétail viande, mangue séchée et maïs.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer les interventions de la banque dans le financement de l'agriculture, l'AT/Ecobank et l'AT chaîne de valeur ont assisté la division agriculture d'Ecobank à l'élaboration d'un document de stratégie de positionnement « **Financement Des Chaines De Valeurs Agricoles Par Ecobank Burkina. Etat Des Lieux & Stratégie De Positionnement** »

### **Activité 3 : Appui à l'analyse du marché**

Pour rappel, l'objectif de ce travail est de permettre aux banques d'avoir une bonne perception des niveaux de production et des prix ainsi que les dynamiques de changements dans les différentes régions. Ce travail vise à minimiser les risques dans un contexte de fluctuations, d'informations incomplètes et asymétriques sur les prix. Cette activité vise également à mettre à la disposition des banques des informations sur les tendances et évolutions des prix.

Elle a permis de collecter des données sur une dizaine d'années. Les données ont porté sur une dizaine de chaînes de valeur à savoir, maïs (blanc et jaune), le sorgho (blanc et rouge), le karité, le sésame et le bétail, la volaille. Cependant les analyses porteront sur les chaînes de valeurs que les banques auront sélectionnées pour un maximum de cinq.

Au stade actuel la base des données a été constituée mais le travail de finalisation devra se faire avec les banques. Chaque banque devra spécifier la nature et la forme de présentation des données. Ce travail de finalisation reste à faire.

### **Activité 3 : Appui à l'élaboration des cartographies**

Comme au niveau d'Ecobank, l'élaboration des cartographies devait se faire par requêtes spécifiques en lien avec l'analyse d'un dossier spécifiques. Au niveau de CBI, aucune requête n'a été officiellement formulée. Le processus est à l'arrêt pour les raisons administratives.

La poursuite des activités AT/ECOBANK devrait permettre de renforcer les acquis précédents et de mieux atteindre les cibles de 2020 par ECOBANK à savoir :

- Objectifs de réalisation physique en termes de nombre de prêts accordés ; 50 dont 30% accordés au profit des femmes. Plus spécifiquement les objectifs planifiés pour 2020 attendus des activités visent à octroyer un total de 20 prêts constitués de 2 prêts investissement et 18 prêts fonds de roulement

- Objectif cible de réalisation financière attendu en termes de montant décaissé et remboursé **cumul** depuis le début du programme au fin 2020 est de 5,17 milliards (dont 2,02 milliards pour l'investissement et 2,15 pour les fonds de roulement). De façon spécifique les objectifs planifiés pour 2020 attendus des activités visent un montant de 1 100 000 000 FCFA de prêts à accorder (dont 850 000 000 FCFA de prêts investissement, 250 000 000 FCFA fonds de roulement) dont 30% au profit des femmes.

### **1.3.2.2. Résultat A2.2 : Le fonds de garantie du programme pour garantir les prêts par les institutions de crédit partenaires est opérationnel SOFIGIB.**

Depuis la mise en place du fonds de garantie, 47 projets ont été accompagnés. Les filières concernées sont notamment bétail-viande, niébé, maïs et gomme arabique avec une prédominance de la filière bétail-viande. Au total 1,695 milliards ont été mobilisés pour assurer la garantie de ces projets. Pour atteindre son objectif de 100 projets garantis d'ici fin 2020, la stratégie de promotion mise en place par la SOFIGIB tourne autour de trois (03) axes :

- Promotion auprès des Banques :

Il s'agit de rencontrer les autres banques de la place (qui n'étaient pas parties prenantes du projet) pour les informer de la disponibilité du fonds de garantie PCESA pour la couverture des crédits ainsi que de sa politique d'intervention

- Promotion auprès des Promoteurs :

Cela consiste à faire la promotion du fonds de garantie PCESA auprès des promoteurs via leurs organisations professionnelles. Il s'agit d'identifier les organisations professionnelles et d'y faire la promotion du fonds de garantie PCESA

- Promotion auprès des bureaux d'études

Les bureaux d'études jouant un rôle d'accompagnement et de renforcement des capacités de différents acteurs économiques, la démarche consiste à faire la promotion du fonds de garantie PCESA auprès de ces bureaux d'études identifiés de manière à ce qu'ils portent l'information à leurs clients sur la disponibilité et l'accessibilité du fonds pour leur différent besoin de financement.

Tableau 9 : Exécution physique de la composante A

Résultats/Activités.	Montant total.	Indicateur de performance.	Cibles.	Réalisation.	Taux simple.	Pondération <sup>7</sup> .	Taux pondéré.
<b>Résultat A1.1 : « Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés »</b>							
Activité A1.1.1 : Former les facilitateurs en analyse financière et en management des entreprises	20 000 000	Nombre de session de formation	1	1	100,00%	1,87%	1,87%
Activité A1.1.2 : Financer des projets « biens publics »	109 025 000	Nombre de projets biens publics financés.	2	2	100,00%	10,21%	10,21%
Activité A1.1.4 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (1) préparation au crédit	71 635 250	Nombre de projets payés en livrable 1 par le Gestionnaire.	34	34	100,00%	6,71%	6,71%
Activité A1.1.5 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (2) avant crédit	704 695 246	Nombre de projets payés en livrable 2 par le Gestionnaire.	33	33	100,00%	66,00%	66,00%
Activité A1.1.6 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (3) après crédit	162 380 000	Nombre de projets payés en livrable 3 par le Gestionnaire.	25	18	72,00%	15,21%	10,95%
<b>Total Résultat A1.1.:</b>	<b>1 067 735 496</b>					<b>73,94%</b>	<b>95,74%</b>
<b>Résultat A1.2 : « Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente »</b>							
Activité A1.2.1 Appuyer-former les producteurs-fournisseurs	107 317 500	Nombre de producteurs-fournisseurs formés.	6000	16652	277,53%	51,76%	143,66%
Activité A1.2.2 Appuyer en équipement les producteurs-fournisseurs	100 000 000	Nombre de producteurs-fournisseurs ayant reçu des équipements.	1746	1273	72,91%	48,24%	35,17%
<b>Total Résultat A1.2.:</b>	<b>207317500</b>					<b>14,4%</b>	<b>178,8%</b>
<b>Résultat A1.3 : « Le fonds pour les investissements verts est opérationnel »</b>							
Activité A1.3.2 Mettre en œuvre les projets verts identifiés	169 007 100	Nombre de projets verts financés.	10	10	100,00%	100,00%	100,00%
<b>Total Résultat A1.3</b>	<b>169 007 100</b>					<b>11,70%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Sous-Composante A1</b>	<b>1 444 060 096</b>					<b>26,43%</b>	<b>108,17%</b>

<sup>7</sup> La pondération est faite en fonction du budget alloué à chaque activité

<b>Résultat A2.1. Constituer des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les besoins en fonds de roulement des opérateurs (acteurs économiques et IMF)</b>							
Activité 2.1.1: Constituer des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les besoins en fonds de roulement des opérateurs (acteurs économiques et IMF)	3 328 000 000	<b>Nombre de prêts</b>	40	49	122,50%	100,00%	122,50%
<b>Total Résultat A2.1.:</b>	<b>3 328 000 000</b>					<b>82,79%</b>	<b>122,50%</b>
<b>Résultat A2.2. Octroyer des garanties aux crédits des promoteurs</b>							
Activité 2.2.1: Octroyer des garanties aux crédits des promoteurs	692 000 000	<b>Nombre de crédits garantis</b>	20	24	120,00%	100,00%	120,00%
<b>Total Résultat A2.2.:</b>	<b>692 000 000</b>					<b>17,21%</b>	120,00%
<b>Sous-Composante A2</b>	<b>4 020 000 000</b>					<b>73,57%</b>	<b>122,07%</b>
<b>Composante A</b>	5 464 060 096						118,40%

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, le taux d'exécution physique est de 108,17% pour la sous-composante A1 et de 122,07% pour la sous composante A 2. Ces taux d'exécution physique supérieurs à 100% s'expliquent par la bonne mobilisation de financements privés par les opérateurs économiques qui a permis de passer rapidement aux phases suivantes et ainsi réaliser d'avantage d'activités en touchant un nombre plus important de producteurs-fournisseurs au niveau de la sous-composante A1 et la mise en place d'un nombre élevé de crédit par les banques pour la sous-composante A2.

### 1.3.3. Activités transversales

#### **Missions d'appui du siège de NIRAS.**

L'équipe du siège de NIRAS a effectué (02) missions au cours de l'année 2019. Une première mission sur le « management » effectuée par Mmes Inge Schou et Emily Fity du 12 au 18 mai 2019 portant sur l'examen du programme et de son fonctionnement (1) l'organisation des missions de suivi dans les zones dites sensibles (2) l'information et la communication du FAI à travers son site internet (3) le debriefing avec l'auditeur externe (4) la mise en œuvre des recommandations de la mission Assurance Qualité de mars 2019 et de celles des auditeurs interne et externe 5) formation sur « l'Intégrité commerciale de NIRAS et politique d'éthique.

Une seconde mission de Mme Inge Schou a eu lieu du 08 au 12 décembre dont l'objectif portait sur (i) la sécurisation de la gestion financière du FAI avec participation à un atelier avec les facilitateurs le 09 décembre 2019 et (ii) la révision du budget de fonctionnement et la révision des besoins de mobilisation d'intervenants externes du FAI notamment pour le suivi externe des projets, la conception et le développement de bases de données et du site web, l'approfondissement des indicateurs et la révision des procédures du FAI.

#### **Missions d'assistance technique Court terme**

Claude Mauret, consultant DANIDA, a réalisé une première mission du 7 au 15 février 2019 avec pour objectif de continuer plusieurs activités le perfectionnement de la base de données, l'élaboration des termes de références pour le recrutement d'un auditeur interne, la clarification des modalités de rapportage financier au niveau du projet et au niveau de l'ARD, la préparation et l'animation d'un atelier organisé le 14 février 2019 avec les facilitateurs. Le programme a pu progresser sur l'ensemble des objectifs fixés notamment avec le recrutement d'un auditeur interne, la définition d'un canevas de rapportage financier, la clarification des modalités d'utilisation du compte spécial faisant l'objet de transfert financier du FAI auprès des facilitateurs.

Une seconde mission a eu lieu du 17 au 22 mai 2019 afin de (1) réviser certains points des procédures au regard des résultats de l'audit interne (2) définir les produits et outils de reporting réguliers du FAI à l'intention du PCESA et des bailleurs de fonds (3) affiner le tableau de bord du FAI (base de données) et préciser le montant exact du budget FAI pour le financement des PME. La mission a permis de progresser sur la mise au point de tableaux et graphes pour le reporting, valider le budget disponible pour le financement des PME hors projets « biens publics » et clarifier la gestion des lignes concernant l'audit interne et la communication/visibilité du FAI.

Une mission de Yacouba Traoré du cabinet ETY, courant mars et avril, a porté sur l'analyse des procédures de transfert de fonds du FAI aux facilitateurs, l'élaboration de propositions d'amélioration pour l'implémentation des procédures à respecter par les facilitateurs et les OE, la levée d'obstacles (juridiques, autres...) liés à ces transferts financiers. Le résultat le plus important obtenu, validé ensuite par les auditeurs interne et externe, a porté sur la nécessité de n'utiliser le « compte spécial FAI » que pour les transferts des budgets destinés à la réalisation des projets. Par contre le compte courant d'opération des facilitateurs sera utilisé pour le paiement de leurs services (montage de dossiers et accompagnement des opérateurs économiques).

Deux missions de suivi technique des projets FAI ont été réalisées par Fousseyni Doumbia et Boureima Ouédraogo La première mission s'est déroulée en avril et mai et la deuxième en

novembre/décembre. Ces missions ont permis de tracer l'état d'exécution de trente-six (36) projets mis en œuvre par le FAI y compris dans les zones à risque. Un rapport de suivi technique des projets comportant pour chacun d'eux des recommandations à mettre en œuvre a été élaboré. Ces appuis ont permis d'accélérer la mise en œuvre des budgets phase 2.

Deux (02) consultants (Fousseyni Doumbia, Paul Sarambé) ont été mobilisés en cours du mois de juin 2019 pour travailler à l'harmonisation des méthodes et techniques de collecte de données sur les indicateurs d'effets. Fousseyni est spécialisé dans la conception et la mise en place de dispositifs de collecte des données sur les chiffres d'affaires et les flux de produits agricoles, l'autre, Paul Sarambé spécialisé en matière de données sur les emplois. Ces consultants ont pu rencontrer les facilitateurs. Une définition claire de types emplois créés dans le cadre du FAI et une méthodologie harmonisée de collecte des indicateurs des effets du FAI ont été adoptées et partagées à tous les acteurs.

Le FAI a mobilisé un expert financier, Oumar Diarra, afin d'opérer une révision des procédures. En effet, le document de procédures prévoit une révision annuelle en fonction du développement du programme et des problèmes observés. Il est apparu que la trop lente remontée des justificatifs de dépenses posait un problème en matière de gestion financière. Son travail s'est déroulé en deux temps, avec une première mission du 18 au 23 novembre et une seconde du 04 au 12 décembre 2019, aboutissant à l'organisation d'un atelier le 09 décembre et réunissant, outre le Coordinateur National du PCESA, le Conseiller Entrepreneurial Agroalimentaire de l'ARD, la Chef du projet NIRAS basée à Copenhague, les auditeurs interne et externe du programme, l'équipe de coordination du FAI et les facilitateurs. La révision entreprise a permis d'identifier dans le détail tous les supports à fournir en matière de justification des dépenses et de proposer un meilleur circuit et planning de justification des financements reçus pour l'exécution des activités. A ce titre, le manuel de procédures des facilitateurs et opérateurs économiques a fait l'objet d'une attention toute particulière et a été remanié en profondeur. Ce document validé par les acteurs a été transmis au Coordinateur National du PCESA pour présentation et validation lors du prochain Comité d'orientation de la composante A (COA) en mars 2020.

### **Missions Assurance Qualité.**

NIRAS a diligenté une mission Assurance Qualité du 10 au 23 mars 2019, composée de Jacques Isnard et Santiago Espinal, pour (i) vérifier que les services fournis par le Gestionnaire répondent bien aux attentes de l'Ambassade du Danemark et de la Coordination du PCESA selon les termes de référence du contrat du Gestionnaire (ii) examiner les actions menées par le Gestionnaire pour surmonter les difficultés rencontrées afin de ne pas retarder et pénaliser la mise en œuvre du PCESA. Globalement, la mission a estimé que les services fournis par l'assistance technique répondaient aux attentes de la Coordination nationale du PCESA et de l'Ambassade et sont conformes aux dispositions des termes de références. La mission a toutefois émis des recommandations (Annexe 5) qui, à ce jour, sont réalisées ou, pour quelques-unes d'entre elles, en cours d'exécution. La plus importante d'entre elles portant sur la mise en place d'un comité d'examen est réalisée pour statuer sur le cas des projets qui accusent des retards dans la mobilisation de financement, ou qui demandent une augmentation de budget pour des activités spécifiques.

### **Participations aux rencontres.**

Au cours de l'année 2019, le gestionnaire du FAI a poursuivi ses rencontres mensuelles d'information avec le Coordinateur National et /ou l'ARD pour aborder les points concernant l'évolution du FAI notamment : l'organisation d'un atelier pour les facilitateurs le 14 février, le partage d'information avec la Directrice de projet NIRAS sur la mise en œuvre des audits, une note sur l'arrêt des comités de sélection et la création d'un comité d'examen pour la clôture éventuelle de projets en souffrance (retard important d'exécution, d'accès au crédit, etc.), l'évolution de la consommation du budget FAI, les plans de formation des facilitateurs, la sécurisation de la gestion financières etc.

Une série de réunions de coordination inter composantes A et B ont été organisées pour la réalisation de l'abattoir de Ouahigouya qui est un projet « biens publics ». Il s'est agi d'abord de réunions avec la municipalité de Ouahigouya pour définir une option possible sur le modèle de l'abattoir de Koubri. Ensuite un travail de concertation inter composantes s'est poursuivi avec mobilisation d'experts, l'implication d'un facilitateur et de l'opérateur privé pressenti pour l'élaboration d'un premier projet d'ingénierie de la construction associé à une étude économique portant sur la rentabilité du projet et sa viabilité. Des réunions complémentaires ont été conduites avec l'Ambassade du Danemark pour obtenir un avis de non objection. Afin de mieux organiser la concertation inter-composantes et le pilotage du projet, une task force de quatre (04) experts (les coordinateurs des composantes A et B du PCESA avec 2 experts techniques opérationnels) a été mise en place. Une programmation a été réalisée à fin juin avec un premier atelier tenu le 4 juillet avec la municipalité de Ouahigouya. Les échanges se sont poursuivis tout au long du second semestre avec une réunion courant décembre au cabinet du Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques et réunissant tous les acteurs publiques et privés du projet pour faire le point sur l'étude juridique en cours et l'analyse du planning d'exécution des activités.

En 2019, le FAI a participé et assuré le rapportage de quatre (04) réunions de coordination avec la sous-composante A2 (24 janvier, 27 mars et 11 juin, 11 octobre) portant sur les questions fondamentales de financement du secteur privé agricole, la question sensible des garanties ou du non remboursement des crédits et des prévisions d'actions communes entre les acteurs des sous-composantes A2 et A1.

Le projet de Développement de la Valeur Ajoutée des filières agricoles (VAFA) est un projet co-financé par l'Union européenne, l'ARD, l'AFD, et l'Etat du Burkina. Le FAI constitue la composante 1 du VAFA et a participé en mars 2019 à une réunion au siège de la DUE pour finaliser les modes de collaboration inter composantes PCESA/VAFA avec la création d'une équipe de coordination opérationnelle et d'un comité technique de coordination pour assurer, entre autres, la cohérence des modes de rapportage concernant les PTBA et les rapports d'activités des composantes. Le FAI a également participé au lancement du VAFA et du PACTE qui en constitue la composante 2.

En novembre 2019, une réunion organisée avec les services financiers de la DUE a réuni en ses locaux le FAI, son service comptable et le Conseiller Entrepreneuriat Agroalimentaire de l'ARD pour une compréhension commune des tableaux fournis dans le rapport annuel juin 2018-Juin 2019 soumis à la Délégation de l'UE. Les informations fournies, réglant tous les écarts de

compréhension, ont permis à la DUE de procéder à la tranche de financement demandée par l'ARD.

Le 03 décembre une réunion a été organisée à la DGPER du MAAH pour préparer la présentation du VAFA (dont le FAI constitue la composante 1 et le PACTE la composante 2) lors du comité de revue de décembre. Il a été retenu que le FAI serait présenté dans le cadre du PCESA dont il constitue la sous composante A1 de sa composante A.

### **Missions et visite de terrain**

Plusieurs catégories de missions sur le terrain doivent être distinguées telles que :

- ✓ Missions d'identification des projets : Les missions d'identification des Opérateurs Economiques (OE) se font en phase d'élaboration des projets par les facilitateurs avant validation du dossier par le gestionnaire pour être soumis au comité de sélection. Ces visites sont effectuées dans le but de vérifier l'existence de l'entreprise, la maîtrise du projet par l'OE et la cohérence du dossier avec la situation sur le terrain. Les OE ayant bénéficié de ces suivis d'identification sont de trente-six (36) opérateurs économiques pendant l'année 2018 et vingt-deux (22) opérateurs économiques pendant l'année 2019.
- ✓ Missions de suivi des projets pendant leur mise en œuvre : Les missions de suivi de la mise en œuvre des projets, réalisées par l'équipe de coordination du FAI avec l'appui de deux consultants court terme externes sont destinées, entre autres, à apprécier l'état d'exécution des projets, à émettre des alertes sur des situations de retard et proposer des solutions pour en améliorer la réalisation. Pour l'année 2019, le suivi a concerné les cinquante-et-un (51) projets PME sélectionnés.
- ✓ Autres visites de projets : En 2019, le FAI a organisé six (06) visites d'entreprises dont deux (02) visitées par l'ARD, deux (02) par Niras siège (Mmes Inge Schou et Emily Fity) lors de leur mission management. Deux (02) autres visites ont également été tenues dans la zone de Bobo Dioulasso et de Ouagadougou au profit de l'ARD, la Coordination Nationale et la Délégation de l'Union Européenne. Un premier suivi technique a été réalisé d'avril à juin 2019 et un second entre Octobre 2019 et janvier 2020. La mission AQ Niras conduite par Jacque Isnard du 10 au 23 mars a visité quatre (04) opérateurs économiques.

### **Suivi /Evaluation**

Les activités de suivi évaluation se sont poursuivies au cours de l'année 2019 avec un accent particulier sur la collecte des données des indicateurs d'effets. En conséquence, le FAI a mobilisé deux (02) consultants pour travailler à l'harmonisation des méthodes et techniques de collecte de données sur les indicateurs d'effets. Une restitution des résultats de leur mission a été faite au cours d'un atelier le 23 juillet 2019. Ceci a permis de disposer d'une définition claire des types d'emplois créés et d'une méthodologie harmonisée de collecte des indicateurs des effets du FAI qui ont été adoptées et partagées avec tous les acteurs.

Pour assurer le suivi de la performance des acteurs du FAI (équipe Fai, Facilitateurs, Banques) dans le traitement des dossiers, des indicateurs de performances avaient été adoptés dans le cadre du projet.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de ces indicateurs entre les années 2018 et 2019 :

**Tableau 10: Evolution des indicateurs de performance entre 2018 et 2019**

N°	Indicateurs de performance	2018	2019
1	Nombre de jours moyen entre date soumission des dossiers au gestionnaire et l'accord du gestionnaire.	23	5
2	Nombre de jours moyen entre date soumission des dossiers au gestionnaire et l'accord du comité sélection.	52	37
3	Nombre de jours moyen entre date soumission du livrable 1 <sup>8</sup> au gestionnaire et l'ordre de service signé avec le gestionnaire.	96	52
4	Nombre de jours moyen entre date soumission du dossier au gestionnaire et l'ordre de service signé avec le gestionnaire.	143	70
5	Nombre de jours moyen entre date soumission du dossier au gestionnaire et l'accord de l'institution de financement.	287	171
6	Nombre de jours délai traitement Facilitateur : Entre dépôt requête de financement et date ordre de service avec le gestionnaire.	94	87
7	Nombre de jours moyen entre date accord institution financement et livrable 4 <sup>9</sup> (rapport final des projets).	-	-
8	Nombre de jours moyen entre date soumission au gestionnaire et livrable 4 (rapport final des projets).	-	-

On note une nette amélioration des performances, ce qui s'est traduit par une maîtrise des délais de traitement des dossiers aussi bien au niveau du FAI qu'au niveau des facilitateurs. Les deux derniers indicateurs seront mesurés d'ici la fin d'année 2020 au dépôt du rapport final des projets.

### Communication

Au cours de l'année 2019, le site web a été finalisé et, en plus des actions de visibilité, il permet également aux opérateurs économiques de soumettre leurs projets en ligne sur le site [www.pcesa.bf](http://www.pcesa.bf).

Le FAI a également rencontré avec l'ARD l'agence de communication Tall Media en Juin 2019 pour échanger sur les actions à mener en termes de communication en tenant compte des exigences de l'UE. Pour mémoire, Tall Media est une agence agréée par la délégation de l'UE au Burkina pour conseiller sa politique de communication. Un draft de termes de référence a été produit par le FAI et transmis à l'agence Tall Media.

En début octobre une nouvelle réunion a été organisée entre ARD, FAI et Tall média pour analyser la suite des opérations à mener. Il a été retenu que Tall média assurerait un rôle de pilotage et de conseil dans le recrutement d'agences pour produire une première série de success stories. Un contrat a été signé entre l'ARD et Tall média. Après la signature du contrat, Tall media, dans son rôle de coordonnateur des actions de communication du FAI, a lancé en décembre 2019, le processus de recrutement de trois (03) agences qui seront chargées de réaliser trois (03) success stories avec les opérateurs économiques « Adiproduct » à Bobo-Dioulasso transformateur d'amandes de karité en beurre et huile, et à Ouagadougou, avec les entreprises « Faso Attiéké » et « charcuterie

<sup>8</sup> Livrable 1 : Dossier du projet soumis au comité de sélection par le gestionnaire ;

<sup>9</sup> Livrable 4 : rapport final du projet transmis au gestionnaire

du Sahel », spécialisée dans la transformation de viande de porc. La réalisation des success stories sera effectuée en 2020 avec une possibilité d'actualisation de celles-ci en fin de projet.

En plus des trois (03) success stories, Tall Media recrutera une quatrième agence, qui aura un contrat avec l'ARD pour rendre plus lisible et attractif le site internet du PCESA qui est déjà fonctionnel.

## Partie II : Situation d'exécution budgétaire

---

### 2.1. Situation d'exécution budgétaire par résultat de la sous-composante A1

#### ✓ Situation des décaissements

Le montant total décaissé au titre de l'exécution budgétaire de la sous-composante A1 du début du FAI en 2018 au 31 décembre 2019 est de 2 472 698 673 FCFA soit 28 188 765 DKK. Le tableau 11 ci-dessous fait le bilan, des décaissements par activités opérés au cours de la période 2018 et 2019.

**Ce bilan fait ressortir un montant total décaissé** de 793 231 028 FCFA au titre de l'année 2018 soit 9 042 834 DKK et de 1 679 467 645 FCFA soit 19 145 931 DKK pour l'année en cours du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Les réalisations de la période se rapportent aux paiements des livrables des facilitateurs pour leurs activités d'accompagnement et aux avances sur budget inscrits dans les ordres de service et prenant en compte les activités à mettre en œuvre au bénéfice des opérateurs économiques et des producteurs. Les activités décrites dans les résultats sont toutes en cours de réalisation au 31 décembre 2019.

**Tableau 11 : Bilan des décaissements en DKK et en FCFA**

RESULTATS	ACTIVITES	DECAISSE					
		DKK			F/CFA		
		31/12/2019	31/12/2018	Cumul	31/12/2019	31/12/2018	Cumul
R1 : "Les services d'appui-conseils sont fournis aux opérateurs éligibles" et "Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés"	Activité A1.1.1 : Former les facilitateurs en analyse financière et en management des entreprises	153 139	-	153 139	13 433 250	-	13 433 250
	Activité A1.1.2: Financer des projets biens publics	1 759 162	-	1 759 162	154 312 498	-	154 312 498
	Activité A1.1.4 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (1) préparation au crédit	999 714	912 000	1 911 714	87 694 227	80 000 000	167 694 227
	Activité A1.1.5 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (2) avant crédit	9 302 418	4 596 851	13 899 269	816 001 551	403 232 554	1 219 234 105
	Activité A1.1.6 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (3) après crédit	1 135 155	571 596	1 706 751	99 575 000	50 140 000	149 715 000
<b>Sous total Résultat 1</b>		<b>13 349 588</b>	<b>6 080 447</b>	<b>19 430 036</b>	<b>1 171 016 526</b>	<b>533 372 554</b>	<b>1 704 389 080</b>
R2 : Le nombre de producteurs en lien avec les opérateurs économiques de transformation/ commercialisation augmente	Activité A1.2.1 : Appuyer- former des producteurs – fournisseurs	3 059 911	1 517 075	4 576 985	268 413 202	133 076 739	401 489 941
	Activité A1.2 .2 Appuyer en équipement les producteurs-fournisseurs	1 020 682	64 638	1 085 320	89 533 500	5 670 000	95 203 500
<b>Sous total Résultat 2</b>		<b>4 080 592</b>	<b>1 581 713</b>	<b>5 662 305</b>	<b>357 946 702</b>	<b>138 746 739</b>	<b>496 693 441</b>
R3 : Le fonds pour les investissements verts est opérationnel	Activité A1.3.2 Mettre en œuvre les projets verts identifiés	1 715 750	1 380 674	3 096 424	150 504 417	121 111 735	271 616 152
<b>Sous total Résultat 3</b>		<b>1 715 750</b>	<b>1 380 674</b>	<b>3 096 424</b>	<b>150 504 417</b>	<b>121 111 735</b>	<b>271 616 152</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>19 145 931</b>	<b>9 042 834</b>	<b>28 188 765</b>	<b>1 679 467 645</b>	<b>793 231 028</b>	<b>2 472 698 673</b>
1F/CFA =		0,0114					

✓ **Etat de reconstitution du compte FAI Burkina**

L'état de reconstitution du compte spécial dédié ouvert dans les livres de ECOBANK Burkina se présente comme suit :

**Tableau 12: Etat de reconstitution du compte FAI Burkina**

Désignation		Montant (DKK)	Montant (FCFA)
Financements reçus.	(a)	25 557 931	2 241 923 762
Décaissements au titre de l'action 2018.	(b)	9 042 834	793 231 028
Frais bancaires 2018 (incluant pertes de changes F/CFA 2 136 059).	(c)	30 098	2 640 166
Décaissements au titre de l'action 2019.	(d)	19 145 931	1 679 467 645
Virement direct vers SINERGI pour avance sur construction bâtiments pour abattage bovins (biens public.)	(e)	1 093 453	95 916 958
Virement direct vers SINERGI pour paiement BPH2 & 3 AGROSERV.	(f)	948 822	83 230 000
Virement direct vers SINERGI pour 2QUIPEMENTS (biens publicS).	(g)	558 337	48 976 966
Montant engagé mais non encore décaissé.	(h)	33 442	2 933 500
Trésorerie théorique.	(i) = (a)-(b)- (c)-(d)+ (e)+ (f)+ (g)+(h)	-26 877	-2 357 653
Trésorerie réelle.	(j)	-59 681	-5 235 161
<b>Ecart</b>	<b>(k)=(i)- (j)</b>	<b>32 804</b>	<b>2 877 508</b>
Pertes de change.	(l)	22 397	1 964 689
Frais bancaires.	(m)	10 068	883 156
Solde d'ouverture.	(n)	338	29 663
<b>Nouvel écart</b>	<b>(o)= (k)-(l)- (m)-(n)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	1F/CFA =	0,0114	

L'analyse de l'état de reconstitution du compte spécial appelle les commentaires suivants :

- ✓ L'exécution des paiements (lignes e, f, g), pour des montants supérieurs à 45 000 000 FCFA soit 512 653 DKK se font désormais à partir du compte NIRAS /PCESA établi à Copenhague. Cette mesure a été introduite par Niras mi-décembre 2019 pour mieux sécuriser le Fonds. Il s'est agi uniquement des paiements du facilitateur Sinergi au profit du projet « biens publics » abattoir de Ouahigouya. Les autres paiements ont été effectués à partir du compte Ecobank de Ouagadougou ;
- ✓ FAI Burkina dispose d'une trésorerie négative de 59 681 DKK soit 5 235 161 FCFA au 31 décembre 2019, car a été pris en compte un engagement de 14 496 322 FCFA dont le paiement sera exécuté en 2020 ;
- ✓ Le montant (c) de 2 640 166 FCFA soit 30 098 DKK porte sur les frais bancaires et les pertes de changes supportées lors du virement des fonds du compte de Copenhague vers le compte local ECOBANK Burkina courant 2018 ;

- ✓ Le montant engagé (h), mais non décaissé de 2 933 500 FCFA soit 33 442 DKK représente la retenue à la source prélevée sur le paiement des livrables et qui sera réalisé en janvier 2020 par virement aux impôts ;
- ✓ Les pertes de change (l) pour 2019 s'élèvent à 1 964 689 FCFA soit 22 397 DKK et les frais bancaires (m) à 883 156 FCFA soit 10 068 DKK.

## 2.2. Situation exécution budgétaire par résultat de la sous-composante A2

L'exécution budgétaire de la sous-composante A2 est de 3 079 293 000 FCFA sur une prévision de 4 020 000 000 FCFA soit un taux d'exécution budgétaire de 76,60%.

## 2.3. Situation des transferts de fonds reçus au 31 octobre 2019.

### 2.3.1. Sous composante A1.

Tableau 13: Situation des transferts de fonds reçus.

Du Ministère Danois des Affaires Etrangères vers compte NIRAS Copenhague :

RESSOURCES	DKK	F/CFA
Total versements reçus au 31/12/2018	21 555 266	1 890 812 836
1e versement reçu du 12/07/2019	4 006 255	351 425 911
2e versement reçu du 01/11/2019	4 003 301	351 166 752
3e versement reçu du 05/12/2019	11 509 793	1 009 631 002
<b>Total</b>	<b>41 074 616</b>	<b>3 603 036 501</b>
	<i>1F/CFA =</i>	<i>0,0114</i>

Du compte NIRAS vers le compte FAI Burkina Faso :

RESSOURCES	DKK	F/CFA
Total versements reçus au 31/12/2018	13 532 895	1 187 096 024
1er versement reçu du 14/02/2019	8 018 781	703 401 827
2e versement reçu du 12/07/2019	4 006 255	351 425 911
<b>Total</b>	<b>25 557 931</b>	<b>2 241 923 762</b>
	<i>1F/CFA =</i>	<i>0,0114</i>

Un montant total de 2 241 923 762 FCFA soit 25 557 931 DKK a été reçu sur le compte Ecobank Burkina Faso. Il comprend les fonds reçus en 2018 et au cours de l'année 2019. Ces fonds ont été utilisés pour l'exécution des activités de la sous-composante A1 décrites dans le tableau 11 ci-dessus.

On observe que le montant total dépensé est supérieur au montant total reçu de 5 205 498 FCFA car la dépense du projet 03\_01 FMS WEST AFRICA SARL\_COPRO-LEF SOLDE BPH2 de 14 496 322 FCFA a été comptabilisée en 2019 alors que le FAI ne disposait dans son compte que d'un montant de 9 261 161 FCFA.

### **2.3.2. Sous composante A2**

Les institutions bancaires (Coris Bank, Ecobank) ont reçu le décaissement de la troisième tranche de la ligne de crédit en 2018 pour un montant de 2 394 736 84 FCFA par banque. Les transferts ont été faits le 17/09/2018 pour porter la ligne de crédit à 2,5 milliards par banque. Le fonds de garantie a été abondé de 500 000 000 FCFA le 14 novembre 2017 pour être porté à 750 000 000 FCFA, offrant à la SOFIGIB une capacité à garantir davantage de dossiers avec un montant de 1,695 milliards de FCFA. Coris Bank et Ecobank ont reçu la totalité des fonds prévus (5 milliards) dans le cadre du projet ce qui a permis d'octroyer 12,409 milliards FCFA dont 2,569 milliards FCFA pour financer des investissements soit 21 % et 9,839 milliards FCFA en crédit fonds de roulement soit 79 %.

**Tableau 14 : Exécution budgétaire de la composante A**

Résultats/Activités	Prévision	Réalisation	Taux d'exécution
<b>Résultat A1.1 : « Les services de conseil permettent de mobiliser des financements bancaires / privés »</b>			
Activité A1.1.1 : Former les facilitateurs en analyse financière et en management des entreprises.	20 000 000	13 433 250	67%
Activité A1.1.2 : Financer des projets « biens publics ».	109 025 000	154 312 498	142%
Activité A1.1.4 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (1) préparation au crédit.	71 635 250	87 694 227	122%
Activité A1.1.5 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (2) avant crédit.	704 695 246	816 001 551	116%
Activité A1.1.6 : Appuyer les opérateurs économiques en phase (3) après crédit.	162 380 000	99 575 000	61%
<b>Total Résultat A 1.1. :</b>	<b>1 067 735 496</b>	<b>1 171 016 526</b>	<b>110%</b>
<b>Résultat A1.2 : « Le nombre de producteurs à la base intensifiant leur production augmente »</b>			
Activité A1.2.1 : Appuyer- former des producteurs – fournisseurs.	107 317 500	268 413 202	250%
Activité A1.2.2 Appuyer en équipement les producteurs-fournisseurs.	100 000 000	89 533 500	90%
<b>Total Résultat A1.2.:</b>	<b>207 317 500</b>	<b>357 946 702</b>	<b>173%</b>
<b>Résultat A1.3 : « Le fonds pour les investissements verts est opérationnel »</b>			
Activité A1.3.2 Mettre en œuvre les projets verts identifiés.	169 007 100	150 504 417	89%
<b>Total Résultat A1.3</b>	<b>169 007 100</b>	<b>150 504 417</b>	<b>89%</b>
<b>Sous-Composante A1</b>	<b>1 444 060 096</b>	<b>1 679 467 645</b>	<b>116,30%</b>
<b>Résultat A2.1. Constituer des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les besoins en fonds de roulement des opérateurs (acteurs économiques et IMF).</b>			
Activité 2.1.1: Constituer des portefeuilles de prêts pour financer les investissements et les besoins en fonds de roulement des opérateurs (acteurs économiques et IMF).	3 328 000 000	2 397 173 000	72,03%
<b>Total Résultat A2.1.:</b>	<b>3 328 000 000</b>	<b>2 397 173 000</b>	<b>72,03%</b>
<b>Résultat A2.2. Octroyer des garanties aux crédits des promoteurs.</b>			
Activité 2.2.1: Octroyer des garanties aux crédits des promoteurs.	692 000 000	673 879 000	97,38%
<b>Total Résultat A2.2.:</b>	<b>692 000 000</b>	<b>673 879 000</b>	<b>97,38%</b>
<b>Sous-Composante A2</b>	<b>4 020 000 000</b>	<b>3 071 052 000</b>	<b>76,39%</b>
<b>Composante A</b>	<b>5 464 060 096</b>	<b>4 750 519 645</b>	<b>86,94%</b>

Le taux d'exécution budgétaire de la sous composante A1 est de 116,30% et celui de la composante A2 de 76,39%. Le taux d'exécution budgétaire élevé de la composante A1 s'explique essentiellement par un taux de réalisation d'activités plus important que prévu pour l'appui du réseau de producteurs (formation, appui en équipements et d'intrants agricoles) stimulé par l'accès des opérateurs à des financements privés, et par une demande forte de financement en fin d'année pour l'exécution du projet bien public « abattoir de Ouahigouya ».

## **2.4. Audits interne et externe de la composante A**

### **2.4.1. Audits internes de la sous-composante A1**

Le FAI a procédé en janvier 2019 au recrutement, sur budget NIRAS, de son auditeur interne pour l'ensemble de la période du programme 2018-2021. À l'issue de la sélection, le cabinet FIDUCIAL AK a été retenu et a immédiatement entrepris de réaliser l'audit interne 2018 du FAI dont le rapport a été finalisé en mars 2019 (Annexe 06). La mission de l'auditeur interne porte sur la réalisation des audits internes semestriels et annuels du FAI jusqu'à mi 2021 et la vérification de tous les justificatifs des dépenses que les facilitateurs et les opérateurs économiques doivent collecter.

En juin 2019, un calendrier d'intervention de l'auditeur interne concernant la vérification des dépenses auprès des facilitateurs a été établi pour la période de juin à octobre 2019. L'auditeur a rencontré systématiquement tous les facilitateurs et fait une première série de recommandations sur la justification des dépenses engagées par les facilitateurs et les opérateurs. Une deuxième série de recommandations a été reconduite au regard de ce que les facilitateurs ont produit comme justificatifs.

Pour appuyer l'auditeur interne dans son travail, l'équipe FAI s'est déplacée sur le terrain pour visiter les réalisations des projets Semafort et Sodepal et rencontrer ICDE, FMS, AGM trois (03) facilitateurs suivant des projets basés à Bobo Dioulasso et SINERGI, LESSOKON, EXPERTIS en zone de Ouagadougou pour faire le point sur la finalisation des justificatifs à fournir.

### **2.4.2. Audits externes de la sous-composante A1**

L'Ambassade du Danemark a sélectionné le cabinet WorldAudit pour conduire des audits opérationnels et financiers externes du FAI pour l'exercice allant du 01/03 au 31/12/ 2018 et du 01/01 au 30/12/2019. Pour l'exercice 2018, le cabinet a conduit sa mission au cours des mois de mai / juin 2019 avec la publication d'un rapport final en fin juin (Annexe 06). La mise en œuvre des recommandations de l'audit est réalisée au niveau du gestionnaire. Au niveau des facilitateurs, par contre, cela demande davantage de temps, car une période de suivi/formation par l'auditeur interne est indispensable. Ce dernier qui a commencé son travail d'appui suivi des facilitateurs en Août 2019, a poursuivi cette activité jusqu'en fin décembre 2019.

L'audit externe du premier semestre 2019 s'est en fait terminé mi-septembre 2019 avec une version finale définitive transmise le 24 septembre 2019. Les recommandations ont été prise en compte par le FAI.

### **2.4.3. Visites de contrôle et de travail de l'Ambassade**

Au cours de l'année 2018, l'Ambassade du Danemark a conduit trois (03) contrôles internes pour vérifier la qualité de l'implémentation du projet FAI (localisation et installation, recrutement de

l'équipe projet NIRAS, mise en place et fonctionnement opérationnel du logiciel de comptabilité). Une quatrième visite a eu lieu en Mai 2019 pour discuter des résultats de l'audit externe, apprécier la relation entre l'équipe en place et Niras Copenhague dans sa mission de suivi/appui, vérifier la qualité des enregistrements du service comptable du FAI. Il faut également mentionner un audit des comptes diligenté par le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark auprès de NIRAS sur les dépenses justifiées directement au Danemark ; cet audit concerne tous les paiements du Ministère des Affaires Etrangères du Danemark concernant la partie du financement de l'Union Européenne dans le partenariat de l'action FAI, délégué au Danemark.

Courant 2019, cinq (05) séances de travail ont eu lieu entre ARD et FAI pour échanger sur toutes les informations indispensables à la production du rapport d'activités 2018-2019 à fournir à la DUE. Par ailleurs, 04 réunions et de nombreux échanges ont eu lieu avec le Conseiller Entrepreneurial Agroalimentaire de l'ARD concernant la mobilisation d'agences de communication pour produire des « success stories », le développement des projets et leurs effets réels, les questions de sécurité, les perspectives de clôture des décaissements, les missions de préparation de la phase suivante des engagements danois PCESA, l'organisation des travaux de capitalisation etc.

### **Partie III : Suivi des hypothèses/risques clés et des décisions du comité de pilotage.**

#### **3.1. Situation des hypothèses / risques.**

**Tableau 15 : Suivi des hypothèses/risques clés.**

<b>Hypothèses / risques.</b>	<b>Situation/mesures d'atténuation.</b>
Non remboursement des crédits.	Mauvaise compréhension de la stratégie des lignes de Crédit PCESA. Cette situation est en nette amélioration avec la A1 révisée. Des actions de communication sont à entreprendre avec la spécialiste en Communication.
La situation sécuritaire limite l'appui-conseil dans certaines régions du pays.	Recrutement d'experts en appui-conseils installés dans ces zones.
Compréhension limitée des procédures en matière de justification des dépenses.	Mission de vérification permanente de l'auditeur interne. Appui de l'équipe FAI.
Capacités limitées des facilitateurs en accompagnement de projets des OE.	Programme de renforcement des compétences des facilitateurs.
Faibles capacités de gestion et managériale de certains opérateurs économiques.	Renforcement des compétences avec la mise en œuvre du budget 2 développement de formations spécifiques de renforcement des compétences des facilitateurs à appuyer les OE.

### 3.2. Etat d'exécution des décisions prises par le comité de pilotage/revu ou autres instances similaires.

**Tableau 16 : Situation d'exécution des décisions prises par le comité de pilotage/revu.**

Recommandations	Responsables	Etat de mise en œuvre	Observations
11 <sup>ème</sup> COA (octobre 2018)			
Renforcer la synergie entre la composante A et la composante B en développant des échanges d'informations pour appuyer des projets communs concrets qui rapprocheraient les opérateurs économiques et infrastructures développées.	Composante A et B.	Réalisée.	Mise en œuvre en commun de deux (02) projets « biens publics ».
Tenir compte de la réglementation nationale dans la catégorisation des entreprises.	Gestionnaire du FAI.	Réalisée.	Octobre 2018, Respect de la nomenclature UEMOA.
Elaborer un PTBA pour l'année 2019 et présenter les résultats sous forme PTBA harmonisé au sein du PCESA.	Composante A.	Réalisée.	Voir PTBA 2019.
Lancer une étude sur la question du financement des PME et de la question de la contrainte majeure que représente « les garanties exigées ».	SOFIGIB, gestionnaire FAI	Réalisée.	L'étude est prise en charge par la sous-composante A2 sur financement ARD.
Organiser une rencontre entre les ministères concernés, la BCEAO, les banques et le gestionnaire du FAI sur la mise en place d'un processus permettant aux facilitateurs d'acquérir des compétences d'intermédiation en Opérations Bancaires (IOB).	DGPER	Non applicable.	La BCEAO a déjà entamé des démarches pour la mise en place des IOB et promet de tenir informé le PCESA en temps opportun.
13 <sup>ème</sup> COA (mars 2019)			
Approfondir la compréhension de ce problème « des garanties » soit à travers une étude et/ou des rencontres entre des acteurs concernés par cette question.	SOFIGIB	Réalisée.	L'ARD a mobilisé un consultant pour conduire une étude sur le sujet.
14 <sup>ème</sup> COA (septembre 2019)			
Réfléchir sur la mise en place d'une mini centrale des risques interne au PCESA au plus tard le 31 décembre 2019.	Ecobank / Coris Bank	En cours.	Avec l'appui de la CN /PCESA et du FAI

## Partie IV : Contraintes rencontrées au cours de la période, actions correctives entreprises, et perspectives

### 4.1. Contraintes rencontrées

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

Les principales contraintes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités au cours de cette période, et dont les risques sont mentionnés dans le tableau 16 ci-dessus, sont consignées dans le tableau 17 ci-dessous :

**Tableau 17: Contraintes rencontrées au cours de la période, actions correctives entreprises.**

<b>Difficultés/contraintes.</b>	<b>Actions entreprises pour lever les contraintes/difficultés.</b>	<b>Actions à entreprendre.</b>
La dégradation de la situation sécuritaire empêchant le suivi des OE dans certaines régions du pays.	L'implication de consultants installés dans la zone pour le suivi.	Mettre en place des solutions adaptées à chaque cas.
La lenteur de certains facilitateurs dans la justification des montants mis à leur disposition.	L'instauration du suivi de la gestion financière des facilitateurs par l'auditeur interne du FAI; L'intensification des missions de suivi et d'appui des experts; L'instauration de délais de justification.	Suivi rapproché des projets.
Mauvaise compréhension des lignes de crédit des banques partenaires par les bénéficiaires.	Sensibiliser d'avantage les promoteurs	Actions de communication.

#### 4.2. Perspectives pour la période à venir

L'année 2020 constitue la dernière année d'exécution du programme qui, s'il veut contribuer significativement à l'atteinte de l'objectif du PCESA à savoir : « Contribuer à une augmentation de la productivité, des valeurs ajoutées et des revenus agricoles en vue de contribuer à une croissance économique nationale et une réduction de la pauvreté » doit orienter ses actions vers :

- Une meilleure compréhension des obligations liées au crédit par les bénéficiaires de telle façon que l'assimilation de bonnes pratiques en matière de remboursement favorise la diffusion du crédit au sein du secteur agricole ;
- Un travail de diffusion de l'offre de financement par le secteur bancaire avec un meilleur accès à l'information pour les PME qui leur permettent d'améliorer leurs dossiers de demande de financement ;
- Une professionnalisation accrue des facilitateurs et opérateurs économiques pour que s'installe au sein du secteur agricole de bonnes pratiques en matière de développement technique et de gestion financière des projets ;
- Une forte réactivité du FAI qui, par le développement d'actions de coaching ciblées, pourra améliorer les plannings d'exécution des projets, valoriser au maximum l'utilisation des budget disponibles pour atteindre les résultats attendus ;
- Une capitalisation des actions et les leçons apprises.

## CONCLUSION

---

Le document du PTBA 2019 adopté en début d'année a servi de base pour l'exécution des activités. Le premier semestre a permis de sélectionner un nombre d'opérateurs économiques en cohérence avec le budget du fonds agro-industrie et d'arrêter l'activité des comités de sélection. Le deuxième semestre 2019 a mis l'accent sur les rythmes d'exécution des projets avec un suivi étroit du FAI et la sécurisation de la gestion financière du programme avec une révision des procédures.

Les banques et SOFIGIB ont continué leurs efforts de suivi des remboursements des crédits et d'octroi de garanties, et ont intensifié leurs efforts de pénétration et de compréhension du secteur agricole en dépassant leurs objectifs en matière d'octroi de crédits fonds de roulement.

Pour l'année 2020, qui est la dernière année d'exécution des activités du FAI, les axes d'intervention se concentreront sur (i) le développement d'un coaching technique renforcé du FAI pour appuyer les projets qui éprouvent des difficultés (retard d'exécution ou d'accès au financement) en révisant et restructurant les activités à conduire par les facilitateurs et opérateurs économiques (ii) le renforcement du coaching financier auprès des facilitateurs et opérateurs pour que le niveau de justification des dépenses des fonds puisse être en harmonie avec le niveau d'exécution des activités (iii) le renforcement des capacités techniques des équipes de facilitateurs avec des ateliers de formation centrés sur le montage de plan d'affaires, la gestion et comptabilité ou les techniques de mobilisation de financement bancaire.

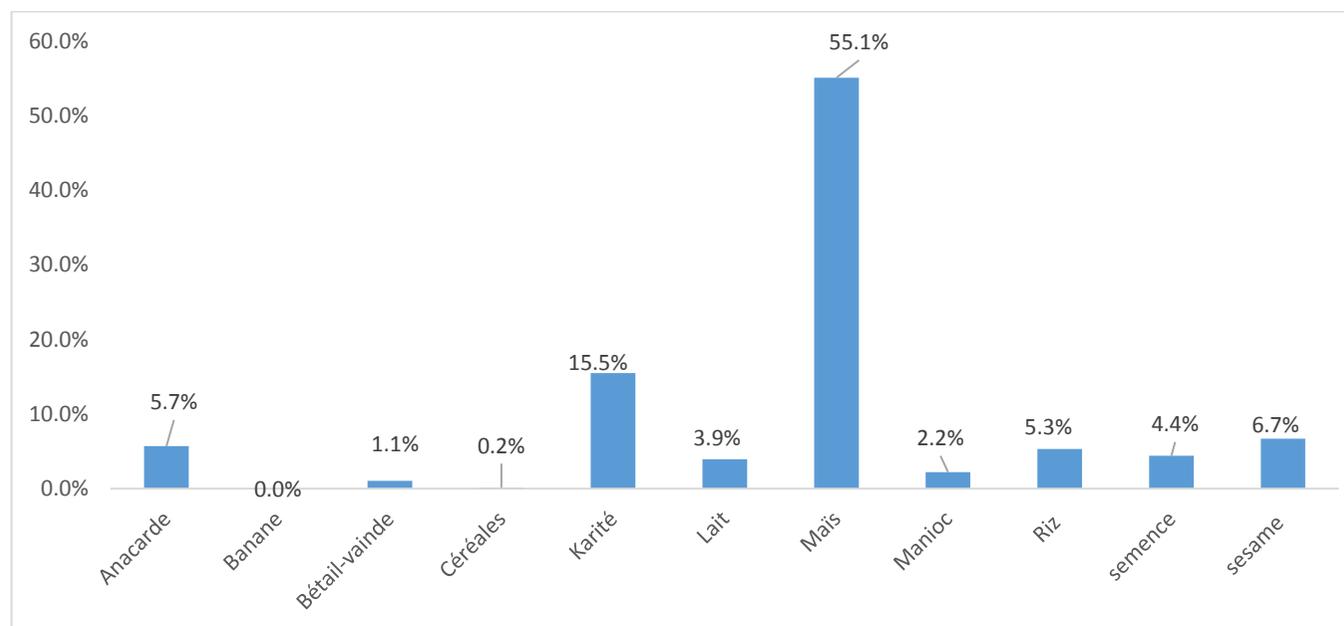
Les institutions bancaires et de garantie vont poursuivre et intensifier leurs efforts en matière d'octroi de crédits et de garanties auprès des entreprises avec des prévisions ambitieuses qui leur permettront d'atteindre les objectifs fixés. Dans cet effort de concentration les institutions financières veulent (i) mettre l'accent sur l'identification et le financement de projets à fort potentiel capables d'avoir un effet d'entraînement sur le développement du secteur agricole à l'image de projets appuyés en commun par banques et FAI (ii) accentuer l'effort constant à fournir pour améliorer les taux de remboursement des crédits (ii) collaborer entre institutions financières, de manière spécifique selon les dossiers, pour une protection mutuelle contre « les tricheurs » avec la possibilité d'échanger des informations (minicentrale de risques).

# Annexes

**Annexe 1 : Répartition des emplois créés par catégorie (genre et jeunesse) depuis le début du FAI.**

Désignation	Jeunes		Adultes		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Emploi permanent	59	46	32	37	174
Emploi temporaire	70	62	8	35	175
Emploi saisonnier	50	33	43	18	144
Total	179	141	83	90	493
			Taux de femmes	53,1%	
			Taux de jeunes	64,9%	

**Annexe 2 : Répartition des producteurs touchés par filière**



### Annexe 3 : Financements mobilisés par les opérateurs économiques au 31 décembre 2019

N°	Opérateurs Economiques.	Montant mobilisé.
1.	Copronos.	615 161 675
2.	COOPROLEF.	452 210 000
3.	Sahel produit.	168 554 195
4.	Sourou Barka.	142 000 000
5.	Charcuterie Moderne.	527 000 000
6.	Agroserv.	1 133 488 000
7.	UGPPK Houet.	113 771 757
8.	Sougr Nooma.	40 000 000
9.	SemaFort.	147 000 000
10.	Groupe Waka.	131 200 000
11.	ACAPS.	85 000 000
12.	Kokuma.	100 000 000
13.	Laiterie Kossam.	70 000 000
14.	Na Yi Neéré.	11 000 000
15.	Kéné Dougou Nafa.	75 000 000
16.	Association Wend Puiré.	83 581 783
17.	NUNUNA.	179 194 333
18.	FPK.	75 000 000
19.	ADS.	187 000 000
20.	Rose Eclat.	99 900 000
21.	Faso Malo.	38 000 000
22.	Étuveuses de Riz de Mogtedo.	30 000 000
23.	UNERIZ.	50 000 000
24.	Coprosl.	32 000 000
25.	S-ABIB.	17 683 966

*Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA*

26.	FNZ.	119 664 400
27.	SOFACOB.	48 000 000
28.	Alepa.	175 000 000
29.	Rizerie Kabore.	40 000 000
30.	Boucherie Moderne.	10 000 000
31.	Kono Aliments.	51 610 151
32.	Charcuterie du Sahel.	15 000 000
33.	Adiprod.	70 000 000
34.	FasoPro.	12 000 000
35.	ASY.	13 775 097
36.	FASO ATTIEKE.	10 000 000
37.	Rizerie Wend-Yam.	70 000 000
	<b>Total</b>	<b>5 238 795 357</b>

#### Annexe 4 : Projets fonds verts

N°	Nom Opérateur Economique.	Montant total fonds vert.	Contribution du FAI.	Montant apport personnel des projets verts financés.	Type de solution verte.
1	SemaFort	72 100 000	36 050 000	36 050 000	Énergie solaire
2	Kéné Dougou Nafa	43 750 000	21 875 000	21 875 000	Unité stationnaire de nettoyage et calibrage de céréales
3	FEFZA	86 091 130	43 045 565	43 045 565	Motopompe solaire
4	NUNUNA	62 735 000	31 367 500	31 367 500	Énergie solaire ; gestion des déchets
5	SODEPAL	70 000 000	35 000 000	35 000 000	Énergie solaire
6	Ranch du Koba	55 000 000	27 500 000	27 500 000	Compostage
7	<b>ADS</b>	<b>30 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>Énergie solaire</b>
8	<b>Adiprod</b>	<b>339 641 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>264 641 000</b>	<b>Biogaz et énergie solaire</b>
9	CEFROFEM	20 000 000	10 000 000	10 000 000	Énergie solaire
10	Groupe Waka	70 000 000	35 000 000	35 000 000	Biogaz et énergie solaire
11	Association femmes unies	12 000 000	6 000 000	6 000 000	Énergie solaire
12	Faso Malo	40 000 000	20 000 000	20 000 000	Énergie solaire
13	COOPROLEF	19 678 710	9 839 355	9 839 355	Énergie solaire
14	Copronos	19 678 710	9 839 355	9 839 355	Énergie solaire
15	Association Wend Puiré	42 637 206	21 318 603	21 318 603	Énergie solaire
16	Na Yi Neéré	6 559 570	3 279 785	3 279 785	Énergie solaire
17	Rizérie Wend-Yam	145 000 000	72 500 000	72 500 000	Énergie solaire
18	Sahel produit	24 135 000	12 067 500	12 067 500	Énergie solaire
19	Coproset	8 135 000	4 067 500	4 067 500	Énergie solaire
20	Noomde	40 000 000	20 000 000	20 000 000	Énergie solaire
21	Sichem	17 500 000	8 750 000	8 750 000	Énergie solaire
22	<b>Alepa</b>	<b>20 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>Énergie solaire</b>

23	<b>Charcuterie du Sahel</b>	<b>150 000 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>Énergie solaire</b>
24	Kokuma	152 000 000	75 000 000	77 000 000	Énergie solaire
25	Laiterie de Nagrin	22 500 000	11 250 000	11 250 000	Énergie solaire
26	Laiterie Kossam	13 500 000	6 750 000	6 750 000	Énergie solaire
<b>27</b>	<b>Charcuterie Moderne</b>	<b>162 589 580</b>	<b>66 273 664</b>	<b>96 315 916</b>	<b>Unité bio digesteur</b>
28	Centre Avicole de Bobo	120 000 000	55 000 000	65 000 000	Générateur vert associé à trois container
29	UPPA KénéDougou	13 100 000	6 550 000	6 550 000	Énergie solaire
30	UPPA Tuy	13 851 694	6 925 847	6 925 847	Énergie solaire
<b>31</b>	<b>FASO ATTIEKE</b>	<b>15 000 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>Traitement des eaux usées</b>
<b>32</b>	<b>SOFACOB</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>Énergie solaire</b>
33	Faso Pro	10 000 000	5 000 000	5 000 000	Énergie solaire
34	Kono Aliments	50 000 000	25 000 000	25 000 000	Énergie solaire
35	Rose Eclat	13 000 000	6 500 000	6 500 000	Énergie solaire
36	FASO BIO	168 375 000	75 000 000	93 375 000	Énergie solaire
<b>37</b>	<b>ACAPS</b>	<b>152 750 000</b>	<b>75 000 000</b>	<b>77 750 000</b>	<b>Énergie solaire</b>
38	CABRE SA	157 845 000	75 000 000	82 845 000	Énergie solaire
39	Boucherie Moderne	8 000 000	4 000 000	4 000 000	Énergie solaire
40	Boutapa	28 700 000	14 350 000	14 350 000	Énergie solaire
41	UGPPK Houet	12 000 000	6 000 000	6 000 000	Énergie solaire
	<b>TOTAL</b>	<b>2 512 852 600</b>	<b>1 126 099 674</b>	<b>1 386 752 926</b>	

NB : En gras les fonds verts financés

**Annexe 5 : Tableau des recommandations de la mission d'assurance qualité de Niras.**

<b>Recommandations de la mission AQ.</b>	<b>Etat de prise en compte.</b>	<b>Actions menées ou à mettre en œuvre.</b>
1. Capacité de réponse du Fonds Agro-Industrie (FAI) à améliorer pour les questions de déboursements aux facilitateurs et l'accès au crédit entre phase 2 et 3.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration et traitement de comptabilité ;</li> <li>- Mise en Place d'un mécanisme de validation des demandes de décaissement ;</li> <li>- Suivi appui crédit.</li> </ul>
2. Définir des mesures incitatives pour les facilitateurs qui réussissent le mieux dans l'accès au crédit.	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Budget FAI ne permet pas l'attribution de projet complémentaire.</li> </ul>
3. Grille d'analyse des dossiers phase 0 : améliorer en définissant une méthode de « Scoring » plus objective.	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Car la sélection des projets est terminée.</li> </ul>
4. Elaboration des budgets : nécessité de contrôler le risque fiduciaire avec une nouvelle distribution des rôles, le facilitateur ne pouvant pas être le seul à fixer les budgets. Précaution juridique dans les "ordres de service".	Réalisé.  Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation des budgets par le FAI pour les projets sélectionnés en 2019 ;</li> <li>- Précaution juridique intégrée dans les ordres de service.</li> </ul>
5. Suivi des Projets (bénéficiaires du FAI) : Le fichier de Suivi Excel des projets est très riche en informations, mais a encore besoin de vérification sur les cohérences entre feuilles, et peut-être aussi, idéalement, de simplification ; Il semble que la qualité des livrables n'ait pas encore fait l'objet d'une mesure objective satisfaisante.	Réalisé,  Réalisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichier fonctionnel.</li> <li>- Nouvelles fiches AQ créées.</li> </ul>
6. Définir une procédure de traitement des dossiers les plus difficiles en créant une instance AD HOC.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité d'examen opérationnel.</li> </ul>
a. Assurer davantage le rôle du FAI dans le suivi et le contrôle des OE nonobstant le rôle des facilitateurs.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Résolu avec le suivi des projets.</li> </ul>
b. Délivrer rapidement des avertissements formels (du type carton jaune) aux facilitateurs en difficulté ; c. Mettre en place un outil permettant d'appuyer les facilitateurs.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un Comité d'examen.</li> <li>- Recrutement prestataire et plan de formation mis en œuvre en 2019.</li> </ul>
7. « Biens publics » projet Semences de Sorgho, porté par SEMAFORT.	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet en cours de réalisation avec le facilitateur ICDE.</li> </ul>

8. Synergie avec la Composante B Provoquer dans les meilleurs délais une rencontre de l'ensemble des institutions et des personnes qui pourraient être parties prenantes dans le dossier de l'abattoir de Ouahigouya.	Réalisé,	- Projet Abattoir de Ouahigouya est en cours de réalisation avec le facilitateur Sinergi.
--	----------	---

#### Annexe 6 : Tableau des recommandations des audits interne et externe

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES AUDITS INTERNES ET EXTERNES		
RECOMMANDATIONS (Auditeur Externe)	DECISION FAI	SITUATION
<b>1. Renforcement des capacités des facilitateurs.</b> A_ Exonération TVA et statut fiscal des facilitateurs. B_ Procédures administratives et financières C_ Relation facilitateur / opérateurs économiques. D_ Justification des fonds mis à disposition.	Intervention du service comptabilité sur les points A, B, D ; Elaboration d'un tableau synthétique des pièces justificative avec auditeur interne ; Travail du suivi qui prend en compte la relation ;	Tous ces points sont mis en œuvre, ont fait l'objet de notes et d'interventions du FAI : l'auditeur interne rencontre systématiquement les facilitateurs (en appui et formation) pour résoudre la question des justifications et des aspects réglementaires.  <b>Effets : en octobre tous les facilitateurs auront été informés et formés par l'auditeur interne sur tous ces points.</b>
<b>2. Justification des fonds mis à disposition des facilitateurs et opérateurs économiques.</b>	Tableau des justificatifs réalisé Travail de l'auditeur en cours	En cours.
<b>3. Chronologie des accords respectés.</b>	Appliqué	Appliqué et vérifié par compta.
<b>4. Approbation des paiements effectués aux facilitateurs.</b>	Appliqué	Appliqué et vérifié par compta.
<b>5. Incohérences virements faits au facilitateurs et ordre de services.</b>	Mesures correctives déjà appliquées pour 2019	Appliqué par compta.
<b>6. Suivi évaluation.</b>	Rapportage systématique avec documents de synthèse cumulatifs et par facilitateurs	Réalisé par l'équipe suivi ; Document de suivi élaboré.
RECOMMANDATIONS (auditeur interne)	DECISION FAI	SITUATION

<b>1. Elaboration des avenants aux ordres de service pour toutes modifications constatées.</b>	Avenants mis en œuvre suivant recommandations ;	Réalisé.
<b>2. Les avances sur budget doivent être accompagnées d'un budget qui récapitule les activités à exécuter</b>	Mis en œuvre.	Réalisé et suivi par le service comptabilité.
<b>3. Fixation d'un délai de justification des avances sur budget.</b>	Travail sur planning à réaliser avec les facilitateurs.	Pris en compte par la mission de révision des procédures
<b>4. Le compte spécial doit être réservé aux transactions liées à l'exécution des projets des opérateurs économiques.</b>	Opérationnel.	Réalisé et suivi par le service comptabilité et l'auditeur interne.

## Annexe 7 : Suivi des projets par filière et par type de prêts

- Suivi par filière

TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR FILIERE 31/12/2019_Cumul										
	Betail Viande	% bétail viande	Karité	% Karité	MAIS, NIEBE, Riz	% MAIS, NIEBE, Riz	Autres (IMFS, gomme arbique, fruit, toutes spéculations)	% autres	TOTAL GENERAL	
Nombre de prêts	98	42%	48	20%	56	24%	33	14%	235	
Montant décaissé	3 396 100 956	27%	926 625 000	7%	5 796 094 990	47%	2 290 344 000	18%	12 409 164 946	
Encours sains du crédit en capital	1 058 124 460	34%	141 862	0%	1 130 432 328	36%	959 608 361	30%	3 148 307 011	
Impayés en capital	557 106 486	42%	324 392 612	25%	321 486 844	25%	108 058 051	8%	1 311 043 993	
Total encours en capital (sains et	1 615 230 946	36%	324 534 474	7%	1 451 919 172	33%	1 067 666 412	24%	4 459 351 004	
Total capital remboursé	1 810 085 726	22%	780 214 497	9%	4 561 270 818	54%	1 227 412 778	15%	8 378 983 819	
% impayés/total décaissé	16,40%		35,01%		5,55%		5%		10,57%	

Coris Bank

TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR FILIERE 31/12/2019 _CORIS BANK									
	Betail Viande	% bétail viande	Karité	% Karité	MAIS, NIEBE, Riz	% MAIS, NIEBE, Riz	Autres (IMFS, gomme arnique, fruit, toutes spéculations )	% autres	TOTAL GENERAL
<b>Nombre de prêts</b>	42	30%	37	26%	30	21%	33	23%	<b>142</b>
<b>Montant décaissé</b>	1 179 145 000	14%	572 625 000	7%	4 295 615 000	52%	2 290 344 000	27%	<b>8 337 729 000</b>
<b>Encours sains du crédit en capital</b>	666 438 872	25%	141 862	0%	1 089 418 143	40%	959 608 361	35%	<b>2 715 607 238</b>
<b>Impayés en capital</b>	90 410 747	14%	300 078 931	46%	158 885 380	24%	108 058 051	16%	<b>657 433 109</b>
<b>Total encours en capital (sains et impayés)</b>	756 849 619	22%	300 220 793	9%	1 248 303 523	37%	1 067 666 412	32%	<b>3 373 040 347</b>
<b>Total capital remboursé</b>	451 511 097	8%	450 528 178	8%	3 264 406 477	61%	1 227 412 778	23%	<b>5 393 858 530</b>
<b>% impayés/total décaissé</b>	<b>7,67%</b>		<b>52,40%</b>		<b>3,70%</b>		<b>5%</b>		<b>7,89%</b>

ECOBANK

TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR FILIERE 31 12 2019 _ ECOBANK							
	Betail Viande	% bétail viande	Karité	% Karité	MAIS, NIEBE, AUTRES CEREALES	% mais et autres céréales	TOTAL GENERAL
<b>Nombre de prêts</b>	56	60%	11	12%	26	28%	<b>93</b>
<b>Montant décaissé</b>	2 216 955 956	54%	354 000 000	9%	1 500 479 990	37%	<b>4 071 435 946</b>
<b>Encours sains du crédit en capital</b>	391 685 588	91%	-	0%	41 014 185	9%	<b>432 699 773</b>
<b>impayés en capital</b>	466 695 739	71%	24 313 681	4%	162 601 464	25%	<b>653 610 884</b>
<b>Total encours en capital (sains et impayés)</b>	858 381 327	79%	24 313 681	2%	203 615 649	19%	<b>1 086 310 657</b>
<b>Total capital remboursé</b>	1 358 574 629	46%	329 686 319	11%	1 296 864 341	43%	<b>2 985 125 289</b>
	21%		7%		11%		16%

- Suivi par type de prêts

Tableau agrégé

<b>TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR TYPE DE PRETS 31/12/2019_Cumul</b>					
	Crédit d'investissement	% investisse	Crédit FR	% FR	TOTAL
<b>Nombre de prêts</b>	62	26%	173	74%	<b>235</b>
<b>Montant décaissé</b>	2 569 291 256	21%	9 839 873 691	79%	<b>12 409 164 947</b>
<b>Encours sains du crédit en capital</b>	1 146 955 995	36%	2 001 351 016	64%	<b>3 148 307 011</b>
<b>Impayés en capital</b>	270 966 185	21%	1 040 077 808	79%	<b>1 311 043 993</b>
<b>Total encours en capital (sains et impayé)</b>	1 417 922 180	32%	3 041 428 824	68%	<b>4 459 351 004</b>
<b>Total capital remboursé</b>	1 228 989 357	15%	7 149 994 463	85%	<b>8 378 983 820</b>
<b>% impayés/total décaissé</b>	<b>11%</b>		<b>11%</b>		<b>10,57%</b>

CORIS BANK

<b>TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR TYPE DE PRETS 31/12/2019_CORIS BANK</b>					
	Crédit d'investissement	% investisse	Crédit FR	% FR	TOTAL
<b>Nombre de prêts</b>	42	30%	100	70%	<b>142</b>
<b>Montant décaissé</b>	1 397 850 000	17%	6 939 879 000	83%	<b>8 337 729 000</b>
<b>Encours sains du crédit en capital</b>	811 762 373	30%	1 903 844 865	70%	<b>2 715 607 238</b>
<b>Impayés en capital</b>	119 852 398	18%	537 580 711	82%	<b>657 433 109</b>
<b>Total encours en capital (sains et impayé)</b>	931 614 771	28%	2 441 425 576	72%	<b>3 373 040 347</b>
<b>Total capital remboursé</b>	543 855 510	10%	4 850 003 020	90%	<b>5 393 858 530</b>
<b>% impayés/total décaissé</b>	<b>9%</b>		<b>8%</b>		<b>7,89%</b>

Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA

**TABLEAU DE REPARTITION DES CREDITS PCESA PAR TYPE DE PRETS 31/10/2019 \_ ECOBANK**

	Crédit d'investissement	% investisse	Crédit F R	% FR	TOTAL
<b>Nombre de prêts</b>	20	22%	73	78%	<b>93</b>
<b>Montant décaissé</b>	1 171 441 256	29%	2 899 994 691	71%	<b>4 071 435 947</b>
<b>Encours sains du crédit en capital</b>	335 193 622	77%	97 506 151	23%	<b>432 699 773</b>
<b>Impayés en capital</b>	151 113 787	23%	502 497 097	77%	<b>653 610 884</b>
<b>Total encours en capital (sains et impayé)</b>	486 307 409	45%	600 003 248	55%	<b>1 086 310 657</b>
<b>Total capital remboursé</b>	685 133 847	23%	2 299 991 443	77%	<b>2 985 125 290</b>
<b>% impayés/total décaissé (taux de dégradation)</b>	13%		17%		16%

### Annexe 8 : Activités d'appui aux opérateurs économiques mises en œuvre en phase (3) après crédit.

N°	Opérateurs économiques.	Filières.	Activités d'appui aux opérateurs économiques mises en œuvre en phase (3) après crédit.
1.	SOFACOB.	Coton transformé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui l'obtention de l'agrément UEMOA pour l'accès au marché sous-régional ;</li> <li>• Élaboration du manuel de procédures ;</li> <li>• Appui au recrutement d'un gestionnaire commercial ;</li> <li>• Appui en équipement minimum (ordinateurs de bureau, 2 onduleurs, 1 imprimante multifonction, 1 disque dur externe, un serveur, 2 bureaux, 4 chaises, 2 armoires, câblage réseau) ;</li> <li>• Recrutement d'un comptable ;</li> <li>• Appui à l'obtention de l'agrément du code d'investissement.</li> </ul>
2.	AGROSERV.	MAIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une démarche d'activation commerciale ;</li> <li>• Appui au recrutement d'un responsable production et d'un responsable d'approvisionnement ;</li> <li>• Appui au producteur pour l'obtention du maïs de qualité et collecte de maïs ;</li> <li>• Appui des producteurs en petits équipements et intrants.</li> </ul>
3.	SEMAFORT.	Semences agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un logiciel sage ;</li> <li>• Élaboration d'un manuel de procédures de l'entreprise ;</li> <li>• Appui aux activités marketing de l'entreprise ;</li> <li>• Appui au criblage des variétés de semences hybrides les plus performantes.</li> </ul>
4.	SOUROU BARKA.	Semences agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la maîtrise des équipements de production et à l'amélioration des rendements d'usinage de riz ;</li> <li>• Appui-conseil à la maîtrise de la contractualisation entre l'entreprise et les coopératives de producteurs.</li> </ul>
5.	ADAM'S LEADERSHIP (ALEPA.)	Maïs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la mise en place de la certification HACCP ;</li> <li>• Appui à l'introduction de nouvelles variétés de semences ;</li> <li>• Etude diagnostic et introduction de nouvelles variétés de semences ;</li> <li>• Appui à l'acquisition des équipements solaires pour le fonds vert.</li> </ul>
6.	SAHEL PRODUITS.	Sésame	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi, conseil et accompagnement post installation logiciel comptable, plus production des états intermédiaires et du tableau de bord de gestion (en cours) ;</li> <li>• Elaboration d'un manuel de procédure de la coopérative Sahel produits (en cours) ;</li> <li>• Appui à la participation à la foire Biofach de produits biologiques en Allemagne Prospection des solutions techniques et technologiques au titre du fonds vert en lien avec l'agroécologie (en cours).</li> </ul>
7.	COPROSEL.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des groupements sur la vie coopérative et associative (en cours) ;</li> </ul>
8.	FASO ATTIEKE.	Manioc	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structuration de l'entreprise ;</li> <li>• Appui en équipement minimum pour l'opérateur économique ;</li> </ul>
9.	Etuveuses de Riz de Mogtedo.	Riz	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de la mise en œuvre et de l'application sur la loi et les principes coopératifs par L'UGERM.</li> </ul>

Rapport des activités du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année 2019 de la Composante A du PCESA

10.	COPROLEF.	Anacarde	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la gestion du crédit, aux outils de gestion comptable, de gestion administrative et de gestion du personnel (en cours) ;</li> <li>• Appui au suivi et au respect du contrat commercial signé avec ANATRANS et au maintien des certification (en cours) ;</li> <li>• Formation et Coaching des Producteurs Leaders Techniques (en cours).</li> </ul>
11.	Kenedougou Nafa.	Semence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi-conseil et accompagnement post installation logicielle ; plus production des états intermédiaires et du tableau de bord de gestion ;</li> <li>• Elaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières de l'entreprise ;</li> <li>• Appui au recrutement de 20 encadreurs endogènes de l'entreprise ;</li> <li>• Organisation d'un atelier de formation/recyclage des techniciens et des encadreurs endogènes de l'entreprise ;</li> <li>• Sensibilisation des producteurs sur la vie coopérative et appui à la création de deux coopératives à Orodara et à Houndé ;</li> <li>• Encadrement conseil pour la maîtrise des itinéraires techniques de production de semence ;</li> <li>• Suivi des activités des encadreurs endogènes sur le terrain.</li> </ul>
12.	Charcuterie du Sahel.	Betail-viande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi-conseil et accompagnement post installation logiciel plus production des états intermédiaires et du tableau de bord de gestion.</li> </ul>
13.	Charcuterie Moderne.	Betail-viande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur les techniques de découpe, hygiène et traitement des déchets ;</li> <li>• Formation sur la maintenance de trois chaînes d'abattage.</li> </ul>
14.	Kono Aliments.	Céréales (Aliment volaille)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à la structuration du réseau (formalisation des groupements, sensibilisation...) ;</li> <li>• Formation du réseau sur les exigences en termes de qualité de la matière première ;</li> <li>• Appui en équipements (08 batteuses de soja, 08 trieuses de soja, 10 Bascules, 10 000 Sacs, 05 charrettes, 100 bâches).</li> </ul>
15.	ACAPS.	Maïs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui-conseil en gestion du crédit et formation, vérification des procédures de contrôle interne ;</li> <li>• Appui-conseil en comptabilité, finance et fiscalité ;</li> <li>• Formation des producteurs/fournisseurs en techniques de production et en gestion ;</li> <li>• Dotations des producteurs/fournisseurs membres de l'association en petits équipements agricoles ;</li> <li>• Formalisation des contrats avec les producteurs/fournisseurs et suivi encadrement de ces derniers ;</li> <li>• Appui à la réalisation de fosses compostières.</li> </ul>
16.	FPK.	Maïs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières de l'entreprise ;</li> <li>• Assistance technique à la création des groupes de confiance ;</li> <li>• Formation des producteurs sur l'utilisation et l'entretien des motoculteurs.</li> </ul>
17.	Nununa.	Karité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance technique pour l'amélioration de la gestion technique de l'usine et l'entretien des équipements ;</li> <li>• Assistance technique pour l'amélioration des pratiques de gestion comptables et financières.</li> </ul>